



HAL
open science

Orange

Jean-Marc Mignon

► **To cite this version:**

Jean-Marc Mignon. Orange. La Maison urbaine d'époque romaine : Atlas des maisons de Gaule narbonnaise, 6.II, Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, p. 229-277, 1996, Documents d'Archéologie Vauclusienne. hal-04570746

HAL Id: hal-04570746

<https://hal.science/hal-04570746v1>

Submitted on 7 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ORANGE

Vaucluse

CADRE NATUREL

Le site d'*Arausio* comprend une zone de plaine et l'extrémité nord du massif de grès de la colline Saint-Eutrope (100 m NGF). Formée d'alluvions du quaternaire, la plaine (40 m NGF) est traversée au nord de la ville et d'est en ouest par des affluents du Rhône : le Lez, l'Aygues et la Meyne. Ce dernier enserre la ville actuelle mais à l'origine baignait le pied de la colline².

L'établissement de la ville antique se caractérise par l'annexion au site de la colline déjà occupé³, d'une zone de plaine alors vierge de toute occupation⁴, et par le détournement de la Meyne pour contourner l'agglomération urbaine projetée.

L'urbanisation s'effectue sur un terrain plat dominé par l'imposant massif de la colline Saint-Eutrope. Les contraintes imposées par le relief sur la voirie et les réseaux sont réelles aux abords de la colline mais les urbanistes ont su tirer parti du promontoire rocheux, pour asseoir le théâtre et pour donner plus de force à la perspective monumentale que dessine au sol le *cardo* et que jalonnent l'arc, le *forum* et le «Capitole».

1- Pour l'élaboration de cette synthèse nous avons utilisé l'ouvrage de M.-E. BELLET : «Aux origines de la colonie romaine d'Orange» (Provence Historique, fascicule 167-168, 1992), mais également les textes de J. FORMIGE dans «L'Arc d'Orange» (XVème supplément à Gallia, Ed du CNRS, Paris, 1962), de A. CARISTIE dans «Monuments antiques à Orange, Arc de triomphe et théâtre» (Paris, 1856), et de A.-P. DE GASPARIN dans «Histoire de la ville d'Orange et de ses antiquités» (Orange, 1815), et pour finir les résultats de fouilles récentes effectuées par le Service d'archéologie du Conseil général de Vaucluse.

2- Sur les sites de Saint-Florent et de Pourtoules (communication orale de D. CARRU), la fouille a permis de mettre en évidence une zone de dépression, allongée et comblée de matériaux rapportés : pierre et sable. Il serait nécessaire de procéder à de nouvelles vérifications, mais d'ores et déjà, nous pouvons restituer là le lit ancien de la Meyne. En ville, la pente du terrain de la périphérie vers le centre, confirme par ailleurs l'hypothèse selon laquelle la Meyne aurait coulé originellement au pied de la colline. Enfin, une fouille récente a mis en évidence une portion de l'enceinte gallo-romaine de la ville, à l'extérieur de laquelle coulait la rivière (cf. MIGNON (J.-M.), «Orange - Ets G.Mille», Rapport de sondages d'évaluation, SACGV, juin 1994).

3- Les dernières découvertes archéologiques permettent en effet de proposer l'hypothèse selon laquelle il n'existait avant la création de la ville Gallo-Romaine dans les dernières décennies précédant notre ère, qu'une occupation réduite du site, limitée à l'extrémité nord de la colline. Ces vestiges sont datés des IIe et Ier siècles av. J.-C. (cf. FAURE (V.), «Orange - Station relais», Rapport de fouilles de sauvetage urgent, SACGV, juin 1993).

4- Sur le site de Saint-Florent, une récente intervention archéologique a permis de mettre en évidence les traces d'une occupation proto-historique datable des Ve et IVe siècles avant notre ère (cf. HASLER (A.), «Orange - RHI St-Florent», Rapport de fouilles de sauvetage programmé, SACGV, novembre 1991). Sur le site de La Brunette, occupant une position similaire à quelques centaines de mètres à l'ouest du précédent et immédiatement à l'extérieur des remparts antiques des traces comparables ont pu être mises en évidence (cf. MIGNON (J.-M.), DORAY (I.), «La Brunette à Orange : un établissement antique péri-urbain», SACGV, mai 1994, article à paraître dans la R.A.N.).

ORANGE



DÉVELOPPEMENT URBAIN

La fondation de la colonie de droit romain d'*Arausio* (*COLONIA FIRMA IVLIA SECVNDA-NORVM ARAVSIONE*), est datée de 35 av. n.è. Cette date reste cependant théorique car les fouilles n'ont pas mis en évidence les traces d'une occupation romaine antérieure à 15/10 av. n.è.

L'enceinte, dont le tracé dessine un octogone irrégulier, matérialise le contour de la ville^{5, 6 et 7}. Les vestiges conservés en élévation ou observés à l'occasion de fouilles et les traces lisibles dans la cadastration actuelle sous-tendent la restitution de six tronçons rectilignes. L'emprise de la ville est de 65 ha environ dont un tiers est occupé par la colline Saint-Eutrope.

Les vestiges antiques permettent de déceler deux axes perpendiculaires majeurs qui ont sans doute présidé au découpage urbain. L'axe nord-sud, prend naissance à plus d'1 km au nord de la ville, passe sous l'Arc de triomphe, franchit l'enceinte (porte non repérée à ce jour), décrit le tracé du *cardo maximus*, dessine la bordure ouest du *forum* (mur Pontillac) et de l'ensemble monumental du «Capitole», juché au sommet de la colline. Cet axe partage l'agglomération urbaine⁸ en deux parties sensiblement égales. Il est permis de restituer un *decumanus maximus* ou axe de direction est-ouest, au nord du théâtre antique, entre les deux points de pénétration en ville des voies de Vaison-la-Romaine à l'est et de celle qui conduit au Rhône à l'ouest. Seules, les façades du théâtre antique et du «Capitole», et la portion de *decumanus* découverte sur le site de Saint-Florent, confirment avec certitude la référence à cet axe perpendiculaire. A un échelon moindre du découpage urbain, les orientations des structures bâties découvertes en différents points du centre ville confirment l'existence d'un système d'axes perpendiculaires.

Le maillage des rues est méconnu, sauf pour le quart sud-est de la ville où des fouilles récentes⁹ ont révélé plusieurs tronçons de chaussées. Ces découvertes permettent d'établir que l'espace urbain était sans doute découpé suivant une trame

5- Sur le site du Mas des Thermes, le rempart a pu être dégagé sur une longueur de près de 60 m. Une tour circulaire apparaît à peu près au centre du segment mis au jour (cf. MAGDINIER (A.-G.), THOLLARD (P.), «L'enceinte romaine d'Orange», in Les enceintes augustéennes dans l'occident romain, Actes du colloque international de Nîmes, Bulletin de l'école antique de Nîmes, nouvelle série, n°18, 1987, pp. 77 à 96.

6- Les vestiges d'une porte de l'enceinte ont été dégagés en 1930 par J. FORMIGE (Bureau d'Architecture Antique). Ce dernier en propose une restitution complète à partir des relevés effectués par J. BRUCHET (Bureau d'Architecture antique). Ce relevé a récemment été complété par F. Chardon (SACGV, 1989). Les tours rondes sont de même module que la tour découverte sur le site du Mas des Thermes (cf. MIGNON (J.-M.), «Orange - Ets G.Mille», Rapport de sondages d'évaluation, SACGV, juin 1994)

7- Ce fragment de l'enceinte est connu depuis très longtemps mais des observations récentes ont été effectuées. D'une part, des pluies diluviennes de l'automne 1993 ont mis au jour le parement interne des substructions (relevé de F. CHARDON - SACGV). D'autre part, sur le parement externe, qui présente encore une élévation importante, un pilastre, souligné par un décroché vertical de la maçonnerie en petit appareil de moellons, a été identifié (observation J.-M. M.)

8- Il est en effet tentant de voir dans cet axe majeur un axe de symétrie. R. AMY était semble-t-il parti de cette hypothèse pour restituer le plan de la ville antique (cf. AMY (R.), DUVAL (P.-M.), FORMIGE (J.), HATT (J.-J.), PICARD (Ch.), PICARD (G.-Ch.), PIGANIOL (A.), «L'arc d'Orange», in XVème supplément à Gallia, Paris, Ed. Du C.N.R.S., 1962.). P. THOLLARD, émet des réserves car ce grand axe ne décrit pas réellement la bordure ouest du forum mais passe quelques dizaines de mètres plus à l'ouest (cf. note 4). P.-A. FEVRIER repousse vivement ces hypothèses de restitution symétrique du plan, en soulignant le caractère trop lacunaire des données (cf. Orange, in Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIème siècle, III, Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles, Paris, 1986, PP. 95 à 99). La découverte récente d'un fragment de l'enceinte au sud-est de la ville tend néanmoins à confirmer la position axiale de cet axe dans la partie centrale de la ville, mais le tracé de l'enceinte n'est qu'imparfaitement symétrique (cf. MIGNON (J.-M.), «Orange - Ets G.Mille», Rapport de sondages d'évaluation, SACGV, juin 1994).

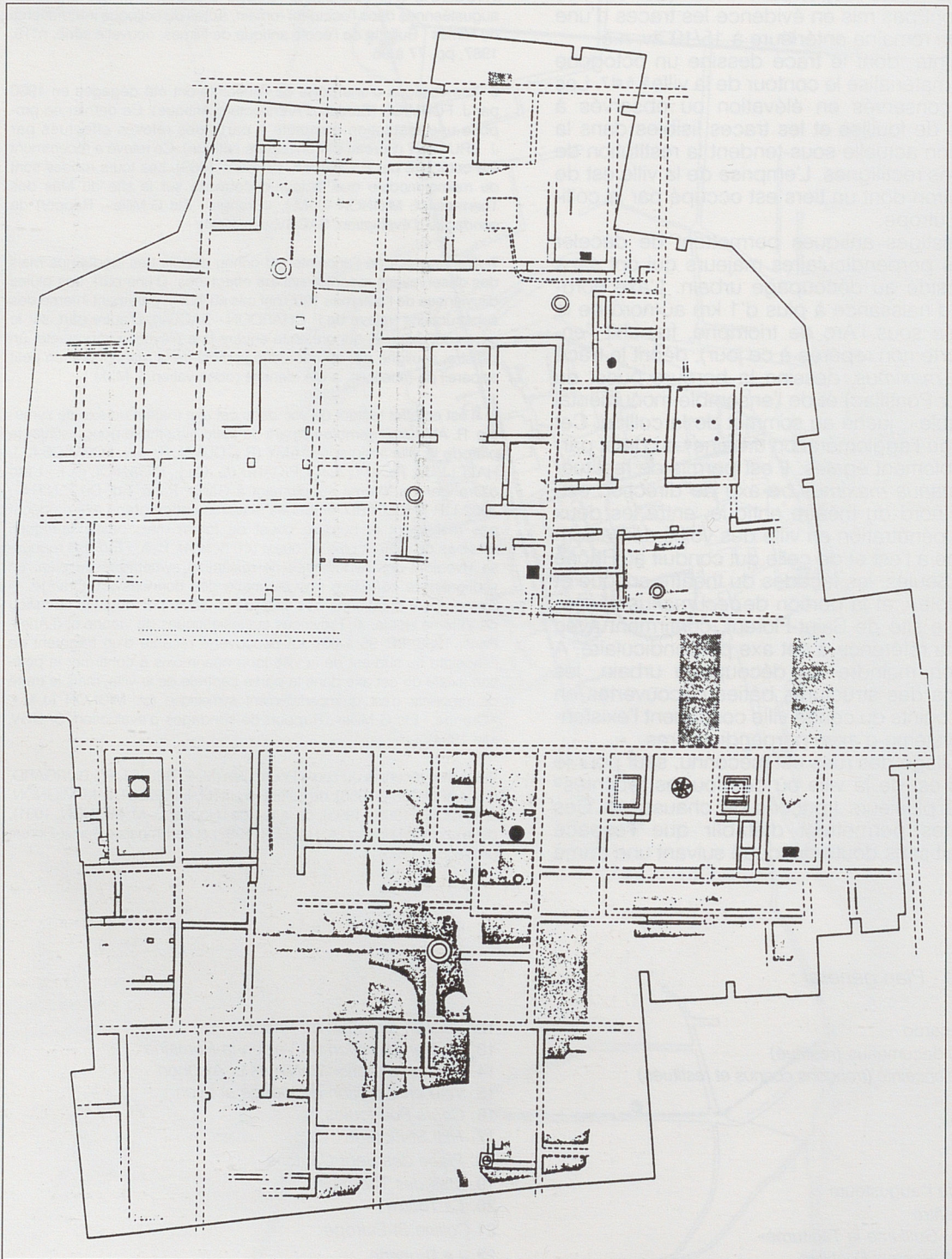
9- Fouilles récentes du cours Pourtoules (M.-E. BELLET, Ph. BORGARD, D. CARRU, 1984 - 1986), de Saint-Florent (M.-E. BELLET, J.-M. MIGNON, A. HASLER, 1988 - 1993), de la rue de l'Hôpital (J.-M. MIGNON, 1991), de la cour de l'Hôpital (A. HASLER, 1992) et de l'impasse Saint-Florent (V. FAURE, 1990).

1. Orange - Plan général :

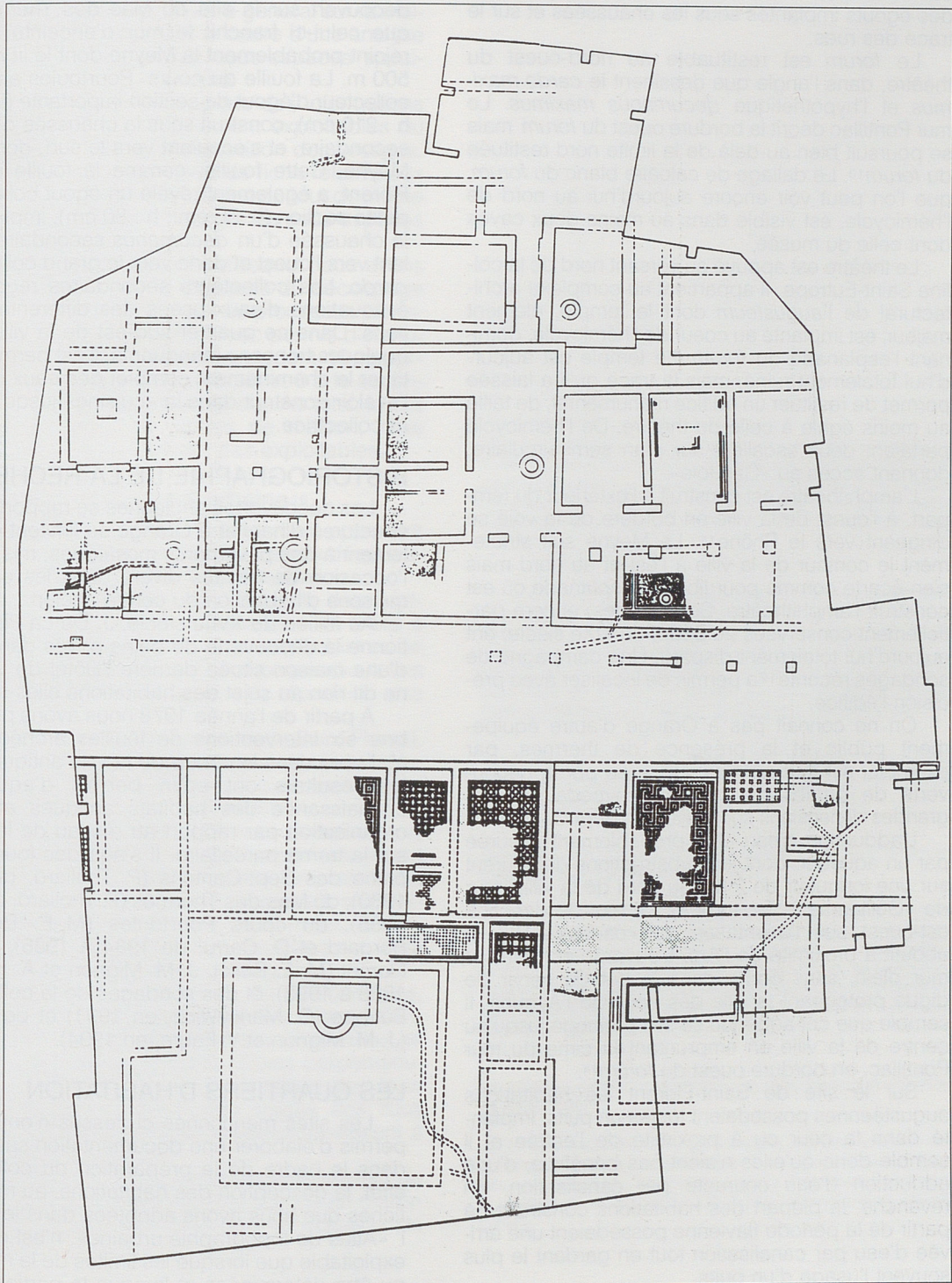
1. Tracé du *cardo*
2. Tracé du *decumanus* (restitué)
3. Tracé de l'enceinte (tronçons connus et restitués)
4. Arc
5. «Capitole»
6. Forum
7. Théâtre.
8. Temple de l'augusteum
9. Amphithéâtre
10. Mur de «Guillume le Taciturne»
11. Mur des arceaux Pontillac

12. Voie en direction du Rhône
13. Voie en direction de Vaison-la-Romaine
14. Voie en direction de Nîmes et Avignon
15. Voie en direction de Vienne et Lyon
16. Cours Pourtoules
17. RHI St-Florent
18. Place des Sept-Cantons
19. Mas des Thermes
20. La Tourne
21. Colline St-Eutrope
22. La Brunette.

2. Orange. Saint-Florent, état augustéen.



3. Orange. Saint-Florent, état de la seconde moitié du 1er siècle.



orthonormée. Ce découpage systématique est lisible sur la partie septentrionale de ce quart sud-est de la ville, mais disparaît au sud du fait de la perturbation topographique créée par la colline Saint-Eutrope, influant sur l'écoulement gravitaire des égouts implantés sous les chaussées et sur le tracé des rues.

Le *forum* est restituable au nord-ouest du théâtre, dans l'angle que dessinent le *cardo maximus* et l'hypothétique *decumanus maximus*. Le mur Pontillac décrit la bordure ouest du *forum* mais se poursuit bien au-delà de la limite nord restituée du *forum*¹⁰. Le dallage de calcaire blanc du *forum*, que l'on peut voir encore aujourd'hui au nord de l'hémicycle, est visible dans au moins deux caves dont celle du musée.

Le théâtre est appuyé au versant nord de la colline Saint-Eutrope. Il appartient au complexe architectural de l'*augusteum* dont le temple, élément majeur, est implanté au cœur de l'hémicycle, dominant l'esplanade du *forum*. Le temple est aujourd'hui totalement ruiné, mais la trace qu'il a laissée permet de restituer un édifice monumental, de taille au moins égale à celle du théâtre. De l'hémicycle partaient deux escaliers sur plan semi-circulaire, donnant accès au «Capitole».

L'amphithéâtre est construit à l'extérieur du rempart, à l'ouest de la ville en bordure de la voie se dirigeant vers le Rhône¹¹. La Meyne suit strictement le contour de la ville à l'est et au nord mais s'en écarte comme pour libérer l'esplanade où est construit l'amphithéâtre. Ses arcades, encore partiellement conservées au début du XIXe siècle, ont aujourd'hui totalement disparu. Une campagne de sondages récente¹² a permis de localiser avec précision l'édifice.

On ne connaît pas à Orange d'autre équipement public et la présence de thermes, par exemple, est tout au plus suggérée par la découverte de parties de pièces à hypocaustes de grandes dimensions sur le site des Sept-Cantons¹³.

L'adduction d'eau était probablement assurée par un aqueduc dont les substructions demeurent sur une longueur de 2 km au nord de la ville (mur de «Guillaume le Taciturne»). Le mur de direction est-ouest suit l'orientation du «cadastre B», et aboutit à proximité de l'Arc. L'ouvrage est bâti sur mur plein, sans doute dans le but de servir de digue protégeant la ville des eaux de l'Aggues. Il semble que cet aqueduc se soit prolongé jusqu'au centre de la ville en empruntant la cime du mur Pontillac, en bordure ouest du *forum*¹⁴.

Sur le site de Saint-Florent les habitations augustéennes possédaient toutes un puits, implanté dans la cour ou à proximité de l'entrée et il semble donc qu'elles n'aient pas bénéficié, d'une adduction d'eau courante par canalisation. En revanche, la plupart des habitations construites à partir de la période flavienne possédaient une arrivée d'eau par canalisation tout en gardant le plus souvent l'usage d'un puits.

Le réseau des égouts est globalement mal connu. Le rôle de la Meyne comme ouvrage majeur et terminal servant à l'évacuation des eaux usées de la ville paraît toutefois assuré. Un collecteur de grande dimension et s'écoulant à ciel ouvert a été découvert sur le site du Mas des Thermes alors que celui-ci franchit le mur d'enceinte. De là, il rejoint probablement la Meyne dont le lit n'est qu'à 500 m. La fouille du cours Pourtoules a révélé un collecteur d'égout de section importante (l : 80 cm ; h : 210 cm), construit sous la chaussée d'un *cardo* secondaire, et s'écoulant vers le sud, donc vers la Meyne. Cette fouille, comme la fouille de Saint-Florent, a également révélé un égout collecteur de petite section (l : 50 cm ; h : 80 cm), implanté sous la chaussée d'un *decumanus* secondaire, s'écoulant vers l'ouest et donc vers le grand collecteur du *cardo*. Les collecteurs secondaires reçoivent les évacuations d'eaux usées des différentes habitations. Dans ce quartier sud-est de la ville, malgré quelques tronçons manquants, il est permis de restituer le cheminement complet des eaux usées, de l'avaloir construit dans la «cuisine» jusqu'à la rivière collectrice.

HISTORIOGRAPHIE DE LA RECHERCHE

Les découvertes anciennes se rapportant à des structures d'habitat à Orange se limitent essentiellement à des pavements mosaïqués, mis au jour à l'occasion de travaux divers dans les caves des maisons d'habitation du centre ancien.

Au milieu du XVIIe siècle, J. De La Pise¹⁵ mentionne la découverte de bains privés dans la cave d'une maison située derrière l'Hôtel de ville, mais ne dit rien au sujet des habitations elles-mêmes.

A partir de l'année 1978 nous avons pu dénombrer six interventions de fouilles archéologiques, réalisées dans le centre de la ville antique, et dont les résultats ont enfin permis d'acquérir une connaissance des habitats antiques et de leur organisation par rapport au réseau de la voirie et sur la trame parcellaire. Il s'agit des fouilles de la place des Sept-Cantons (P. Thollard, de 1978 à 1980), du Mas des Thermes (P. Thollard, de 1982 à 1985), du cours Pourtoules (M.-E. Bellet, Ph. Borgard et D. Carru, de 1984 à 1986), de Saint-Florent (M.-E. Bellet, J.-M. Mignon et A. Hasler, de 1988 à 1993), et des sondages de la colline Saint-Eutrope (C. Markiewicz, en 1991) et de la Tourre (J.-M. Mignon et V. Faure, en 1994).

LES QUARTIERS D'HABITATION

Les sites mentionnés ci-dessus n'ont pas tous permis d'élaborer une documentation satisfaisante dans le cadre de la préparation du colloque. En effet, la description des habitations, au moyen des fiches que nous avons adoptées dans le cadre de l'«Atlas de topographie urbaine», n'est réellement exploitable que lorsque les limites de la maison ont pu être déterminées et lorsque la partie observée

de la maison représente une part suffisamment importante par rapport à l'emprise totale estimée.

Ainsi, les sites du Mas des Thermes, des Sept-Cantons de la colline Saint-Eutrope et de la Tourre apportent des informations trop lacunaires, interdisant toute considération d'ordre général sur la maison, mais exploitables dans le cadre d'une analyse plus fine, pour illustrer des sous-espaces spécifiques de l'habitat par exemple.

Le site de Pourtoules apporte des informations plus complètes mais difficilement exploitables du fait du mauvais état de conservation des vestiges. Nous n'avons donc pas établi de fiche relative aux habitations de ce site, mais avons pu tout de même puiser des informations illustrant les sous-espaces spécifiques de la maison.

Le site de Saint-Florent, sur lequel nous avons pu mettre en évidence la régularité du découpage urbain, se prête naturellement au processus d'analyse mis en oeuvre. Le site a donc permis d'élaborer au total 18 fiches de maisons, dont 10 appartiennent à la période augustéenne et 8 à la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Au total, le site révèle 25 maisons ou parties de maison, mais quelques fragments n'étaient pas exploitables.

Les maisons et la trame urbaine¹⁶

Les sites urbains fouillés récemment apportent quelques informations sur le système de découpage urbain propre aux quartiers d'habitation.

Pour les sites du Mas des Thermes, des Sept-Cantons ou de la Tourre, l'information se limite à l'orientation des structures bâties, respectant ou ne respectant pas le système d'axes perpendiculaires mentionné précédemment, et à la répartition des îlots.

Pour les sites de Pourtoules et de Saint-Florent, les données sont plus significatives puisque plusieurs tronçons de rues et au moins une largeur d'îlot complète ont pu être observés :

- les structures bâties, les tracés parcellaires et les limites d'îlots du site de Saint-Florent respectent le système d'axes perpendiculaires. Un premier îlot d'habitation, large de 35,75 m (nord-sud), se développe sur une longueur de plus de 60 m (est-ouest), et un second îlot, au sud du précédent est restituable dans des dimensions analogues.

- parmi les structures bâties du site de Pourtoules, les rares témoins augustéens de l'îlot ouest et l'ensemble des murs et limites parcellaires internes de l'îlot est respectent le système d'axes perpendiculaires. En revanche les structures bâties des états postérieurs, et l'ensemble des tracés des rues (limites des îlots) et réseaux d'égouts obéissent à d'autres orientations.

La fouille de ces deux sites majeurs permet de restituer dans le centre de la ville antique un maillage des rues dessinant des îlots d'habitation de

10- Une campagne de prospection récemment entreprise par V. FAURE (SACGV) aidé pour les relevés par F. CHARDON (SACGV), a permis de redécouvrir certaines portions de ce mur qui sont visibles dans les caves, mais également de découvrir des parois entières conservées dans le bâti actuel, à plus de 200 m au nord des arceaux Pontillac.

11- Sondage archéologique réalisé sur le parc de stationnement automobile de la surface commerciale «Intermarché» à l'entrée ouest d'Orange et qui a permis de reconnaître les vestiges d'une voie dont l'utilisation est datée du premier siècle de notre ère. Des indices permettent de penser que les niveaux correspondant à une utilisation postérieure de la voie ont disparu (cf. J.-L. BLAISON, Orange - Parking «Intermarché», Rapport de sondages, SACGV, 1993).

12- Sondages d'évaluation réalisés dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC de La Brunette (cf. J.-L. BLAISON, «Orange - ZAC de La Brunette», Rapport de sondages, SACGV, 1990).

13- Fouille de la Place des Sept-Cantons de 1978 à 1980 par P. THOLLARD (GALLIA, tome 42, 1984, fascicule 2).

14- Les vestiges des murs sont aujourd'hui très dégradés et seul J. de La Pise mentionne l'existence de vestiges attestant l'aménagement de la partie supérieure du mur en aqueduc. Un revêtement de mortier de tuileau était encore visible sur le mur dit de Guillaume le Taciturne, et des tuyaux en plomb de grande section et un canal taillé dans la pierre ont été découverts au sommet du mur dit des arceaux Pontillac («Tableau de l'histoire des Princes et de la Principauté d'Orange», La Haye, 1639).

15- «Tableau de l'histoire des Princes et de la Principauté d'Orange», La Haye, 1639.

16- Cf. J.-M. MIGNON, «Orange Antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine», Mémoire de diplômé d'architecte préparé sous la direction de M. J.-L. BONILLO, Ecole d'architecture de Marseille Luminy.

forme rectangulaire, larges de 35,75 m (soit 120 pieds), séparés par des rues larges de 8,85 m (soit 30 pieds). La longueur des îlots pourrait atteindre 71 m (soit 240 pieds). Ces deux sites permettent également de mettre en lumière la souplesse de la trame urbaine qui s'infléchit pour contourner le relief de la colline, donnant naissance à des îlots de forme trapézoïdale mais à l'intérieur desquels se prolonge la trame orthogonale.

Les maisons et la trame parcellaire

Seul le site de Saint-Florent permet d'apporter des informations relatives aux parcelles sur lesquelles sont bâties des habitations.

Les vestiges augustéens permettent de distinguer 14 parcelles de forme rectangulaire, d'une profondeur régulière de l'ordre de 17,5 m (soit une demie largeur d'îlot, ou 60 pieds), et d'une largeur de 11,7 ou 23,5 m (soit 40 ou 80 pieds). Il existe donc sur cette portion urbaine des parcelles recevant des habitations de deux tailles différentes, de 40 pieds par 60 pour les plus petites (environ 210 m²), et de 80 pieds par 60 pour les plus grandes (environ 450 m²).

Les petites parcelles sont implantées en bordure sud de l'îlot tandis que les grandes parcelles sont implantées en bordure nord suggérant que ces deux tailles de parcelles répondent à des contraintes d'accès et d'exposition différentes.

Les vestiges de la reconstruction du site à partir de la période flavienne permettent d'individualiser seulement 9 parcelles. En effet, les tracés urbains sont conservés à l'identique, mais on procède à des regroupements de parcelles. La caractéristique majeure de cette transformation du parcellaire réside dans l'apparition d'une nouvelle taille de parcelle, de 120 pieds par 80 (soit 900 m² environ).

A l'échelle du site il s'agit d'une évolution d'importance, consécutive sans doute à une élévation

du «standing» des habitants du quartier. A l'échelle plus globale de la ville, les données sont pour l'heure trop lacunaires pour apprécier cette évolution. Il existe en effet sur le site du cours Pourtoles au moins une habitation augustéenne installée sur une parcelle de surface supérieure à 500 m².

La morphologie des maisons

La régularité des vestiges de Saint-Florent a permis d'étudier de quelle manière se répartissent sur la parcelle les différentes parties de la maison. On distingue pour chaque maison 2, 3 ou 4 bâtiments, disposés en périphérie d'une cour, et en limite de parcelle. Ces parties de l'habitation diffèrent par leur morphologie et leur «standing», et ces différences se répètent dans chaque maison. L'association des bâtiments entre eux obéit à un ensemble de règles qui se répètent aussi dans chaque maison.

Les maisons augustéennes

- La résidence, qui se décompose parfois en un bâtiment principal et des locaux annexes, se caractérise par son emprise au sol et ses volumes intérieurs de grande tailles, des revêtements de sol et enduits muraux de qualité, l'emploi de matériaux nobles et par la composition savante du plan. Les locaux utilitaires, parfois décomposés en un bâtiment et des pièces annexes, se caractérisent par une faible emprise au sol, de petits volumes intérieurs, des revêtements de sols et enduits muraux de qualité médiocre.

- Le mode d'implantation des bâtiments par rapport à l'exposition différencie la résidence toujours exposée au sud et précédée de la cour pour renforcer le dispositif, des locaux utilitaires dont l'exposition est très variable.

- Le mode d'implantation des bâtiments par rapport à la voirie différencie, à nouveau, la rési-

dence toujours coupée de la rue sur laquelle elle ne possède aucun accès direct, des locaux utilitaires dont l'accès direct à la rue constitue une composante programmatique.

- La surface attribuée à la résidence correspond à 50% de la surface totale de la parcelle, quelle que soit la taille de la parcelle. On distinguera toutefois une surface plus importante accordée aux sous-espaces ouverts de l'habitation (passages, auvents, galeries à portiques) lorsque celle-ci est implantée sur une grande parcelle. La surface attribuée à la cour représente 25% de la surface des grandes parcelles et seulement 10% de la surface des petites parcelles. Les locaux utilitaires enfin ont une surface quasiment constante quelle que soit la taille de la maison (25% des grandes parcelles, et 40% des petites parcelles). Le gain d'espace procuré par une parcelle de grande taille est donc surtout répercuté sur la résidence et ses espaces de distribution ou d'agrément, et sur la cour.

- Le plan de la maison est composé de telle manière que la résidence et la cour forment un carré ayant pour côté la plus petite longueur de la parcelle. Le plan de la résidence est parfois organisé symétriquement par rapport à l'axe nord-sud de ce carré.

Les maisons de la seconde moitié du I^{er} siècle

Pour les maisons augustéennes, la cour se présentait comme un espace non-couvert sur lequel ouvraient 1 ou 2 galeries à portiques liées à la résidence ou aux locaux utilitaires. Pour les maisons de cette deuxième occupation antique du site, la cour est entourée de 4 galeries à portiques, formant un ensemble unitaire. En effet certaines galeries accolées à des parois aveugles ne peuvent être lues comme des avancées du bâtiment sur la cour. Toutefois, cette innovation ne concerne que

des maisons de très grandes dimensions et doit être interprétée comme la matérialisation d'une élévation du «standing» de la maison plus qu'une évolution chronologique de la maison.

ÉVOLUTION ET COMPARAISONS LOCALES

La connaissance des maisons romaines d'Orange se limite pour l'heure aux maisons du site de Saint-Florent. Le caractère très homogène de ces vestiges a permis d'entreprendre un réel travail de typologie sur ces habitats qu'il faudra comparer aux données archéologiques des découvertes à venir à Orange. Nous savons trop peu de choses des maisons à *atrium* du site de Pourtoules, ou des maisons dotées de citernes de la colline Saint-Eutrope, ou encore des habitations pauvres du quartier de la Tour et de la riche demeure de l'îlot Pontillac, pour poursuivre sur le site d'Orange la comparaison.

A l'échelon régional, en revanche, des rapprochements peuvent être établis entre les maisons du site de Saint-Florent et les maisons du site d'*Ambrussum*, ou la maison de *Sulla à Glanum*, ou encore la maison C du Clos du Verbe Incarné à Lyon.

Jean-Marc Mignon

ORANGE

Vaucluse

Saint Florent, Maison A1,
Maison de CLODIVS

fiche n° 1

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot sud, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,25.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord : rue ; est, sud, ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : adossée au nord à la rue.

Façades et entrées : façade nord sur la rue, longueur : 24,5 m environ, entrée principale restituable à l'extrémité est de la façade.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : -

Date de construction : 10 av. n. è.-10.

Signes de réfection : rajout tardif d'une petite construction dans l'angle nord-est de la cour, vestiges très dégradés, interprétation difficile.

Durée : jusqu'en 20-30.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : -

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés, sans liant de mortier (l : 50 à 55 cm, p : 50 cm), soubassement réalisé avec des moellons de pierre taillés, sans liant de mortier (l : 45, h (conservée) : 45 cm, h (restituée) : 70 cm), élévation en adobes (par référence aux structures de la maison B1 : éléments : l : 45 cm, L : 48 cm, e : 11 cm).

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

sols	nombre	% surface
terre battue	4	32,95
béton	3	10,90
béton incrusté	3	8,75
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	3 *	47,40

* 2 sols de terre battue cernée d'une bande de béton large de 40 cm et sans doute destinée à protéger la base des murs (assimilés à des sols de terre battue pour le calcul des surfaces utiles au sol), et 1 sol de cour constitué de couches compactées de gravier et de pierre concassée, et d'une calade grossière (assimilé à un sol de terre battue pour les calculs de surfaces utiles au sol).

Décor : enduits peints (traces), dalles de béton incrustées de tesselles et colorées en surface, seuils et colonnes en pierre de taille.

Équipements divers : -

ORGANISATION

Plan : en L.

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : 453,25 m² (restituée).

Surface utile couverte : 272,05 m² (restituée).

Étage (nature de l'information et surface utile) : le mur limitant au nord la pièce " i ", est fondé à plus de 1 m de profondeur alors que la profondeur courante des fondations des autres murs de la maison n'excède pas 50 cm. Cette remarque permet sans doute de restituer un étage sur cette partie de la

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	61,62	15,74
des autres circulations	47,27	12,07
des autres espaces couverts	163,16	41,67
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	119,48	30,51
surface totale	391,53	99,99
dont sols en dur	76,93	19,65
dont sols en terre	314,60	80,35

maison, d'autant plus que le caractère fruste de la pièce " i " lui confère une fonction utilitaire, et que ses petites dimensions invitent à restituer une hauteur sous plafond peu importante.

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 13 au moins.

Nombre d'espaces couverts au sol : 12 au moins.

Portiques (nombre de galeries) : 2 (dont 1 restituée).

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : non reconnue (probablement un puits).

Évacuation des eaux : non reconnue.

Thermes : -

Latrines : -

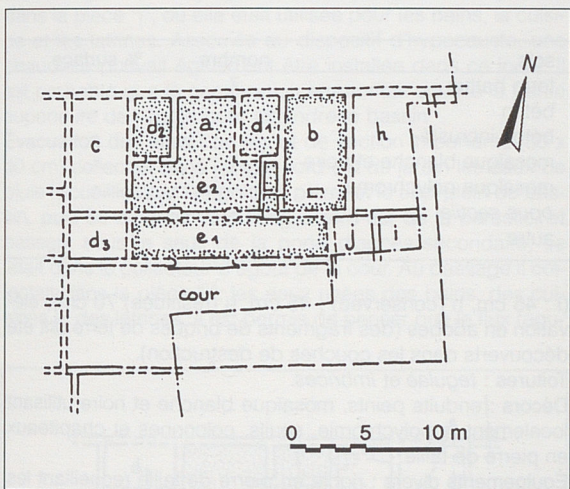
Aménagements divers : foyer bâti (pièce b).

ÉLÉMENTS D'AGRÉMENT

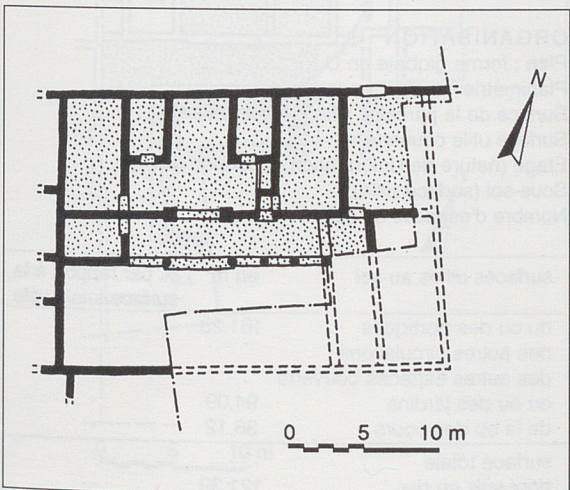
Jardin : il s'agit plutôt ici d'une cour, mais la fonction d'espace d'agrément n'est pas à exclure.

Bassin : -

Autres : -



plan des vestiges existants



plan restitué

COMMENTAIRE ET COMPLÉMENTS ÉVENTUELS

La grande clarté de lecture du plan de la Maison de CLODIVS ne s'accompagne d'aucune information sur l'aspect des élévations. Les hauteurs, l'aspect des murs et les percements autres que les portes ne nous sont pas connus. La disposition du plan permet néanmoins de distinguer dans l'habitation les pièces sombres de celles où pénètre la lumière et l'ensoleillement. Tardivement, une petite construction est rajoutée dans l'angle nord-est de la cour, mais les vestiges très dégradés ne nous ont pas permis de l'identifier.

BIBLIOGRAPHIE

BELLET (M.-E.), HASLER (A.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital - Habitat urbain gallo-romain (Ier s. av. J.-C. - IIIe s. ap. J.-C.). Dans *Notes d'Information et de Liaison, Région Provence, Alpes et Côte d'Azur*, 1990, p. 197 à 201.

BELLET (M.-E.). - Orange Antique. Paris, 1991. (Guides Archéologiques de la France). p. 68-69.

GHISDAL (M.-H.). - Rapports de fouilles des peintures murales romaines du site de la R.H.I. Saint Florent à Orange / Centre d'Etudes des Peintures Murales Romaines, 1990, 1991, 1992 (2) et 1993.

MIGNON (J.-M.). - Rapport préalable à la mise en valeur des vestiges du site de la R.H.I. Saint Florent : rapport de fouilles du Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse joint à l'Etude Préalable de M. D. Repellin, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.

ORANGE

Vaucluse

fiche n° 2

Saint Florent, Maison A,

Maison à la Mosaïque aux Méandres

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot sud, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,90-42,10.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord, sud : rues ; est, ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : adossée au nord à une rue et regarde au sud une seconde rue ?

Façades et entrées : façade nord sur la rue, longueur : 24,5 m environ, entrée secondaire implantée à l'extrémité est de la façade, façade sud non connue.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : la maison A occupe les parcelles des maisons A1 et A2 de l'état I.

Date de construction : fin I^{er}, début du II^e siècle.

Signes de réfection : -

Durée : jusqu'en 260-280.

**ARCHITECTURE
ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION**

Terrassements préliminaires : nivellement des ruines des maisons A1 et A2 de l'état I.

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés (grès local), liés au mortier de chaux et de sable jaune (l : 60 à 65 cm, p : 1 m), soubassement enterré réalisé avec des moellons de pierre taillés, liés au mortier de chaux et de sable jaune (l : 50 à 55 cm, h : 60 cm), véritable soubassement constitué de quelques assises de moellons soigneusement équarris et liés au mortier de chaux et de sable jaune

sols	nombre	% surface
terre battue	7	-
béton	3	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	1	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	-	-

(l : 45 cm, h (conservée) : 45 cm, h (restituée) 70 cm), élévation en adobes (des fragments de briques de terre ont été découverts dans les couches de destruction).

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

Décor : enduits peints, mosaïque blanche et noire utilisant localement la polychromie, seuils, colonnes et chapiteaux en pierre de taille.

Équipements divers : rigole en pierre de taille recueillant les eaux de pluie à l'aplomb de l'égout des toits, en périphérie de la cour à portiques.

ORGANISATION

Plan : forme globale en U.

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : 885 m² (restituée).

Surface utile couverte : -

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 17 au moins.

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	161,28	-
des autres circulations	-	-
des autres espaces couverts	-	-
du ou des jardins	94,09	-
de la ou des cours	36,12	-
surface totale	-	-
dont sols en dur	121,39	-
dont sols en terre	-	-

Nombre d'espaces couverts au sol : 15 au moins.
 Portiques (nombre de galeries) : 4 (dont 1 restituée).
 Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : la fouille incomplète n'a pas permis de localiser de puits dont la présence est malgré tout probable dans la partie sud de la maison, à proximité des locaux à caractère utilitaire. Par ailleurs, des éléments de tuyauterie en plomb découverts dans le comblement du bassin, rassemblés là, à la hâte, sans doute dans le but d'être récupérés après l'abandon de la maison, mais finalement oubliés, permettent de reconstituer le dispositif d'alimentation en eau. L'eau, suivant une canalisation de moyenne section, arrivait à la base de l'angle nord-est du bassin, puis traversait un élément de forme tronconique avant de sortir par un tuyau recourbé et de faible section. La réduction de la section de la canalisation aggravée par l'élément de forme tronconique devait permettre d'augmenter la pression de l'eau à sa sortie du tuyau, suggérant ainsi le débit puissant d'une fontaine. L'arrivée générale de l'eau dans la maison pouvait s'effectuer dans la pièce "i", où elle était utilisée pour les bains, la cuisine et les latrines. Associée au dispositif d'hypocauste, une chaudière pouvait également être installée dans ce local. Il est probable que la canalisation empruntait ensuite la partie supérieure de l'égout pour atteindre le bassin.

Évacuation des eaux : un égout de section importante (30 x 40 cm) collectait dans l'angle nord-est du jardin les eaux de pluie recueillies par la rigole en pierre et le trop-plein du bassin, puis se dirigeait vers l'angle nord-est de la parcelle, et passant sous le seuil de la porte d'accès secondaire, se jetait dans le collecteur d'égout de la cour. Au passage il collectait dans la pièce "i", les eaux usées des bains, des cuisines et des latrines. Il est permis de penser que le flux régulier

provenant du trop-plein du bassin et le flux occasionnel provenant de chutes de pluie importantes assuraient la vidange, voire le nettoyage des latrines.

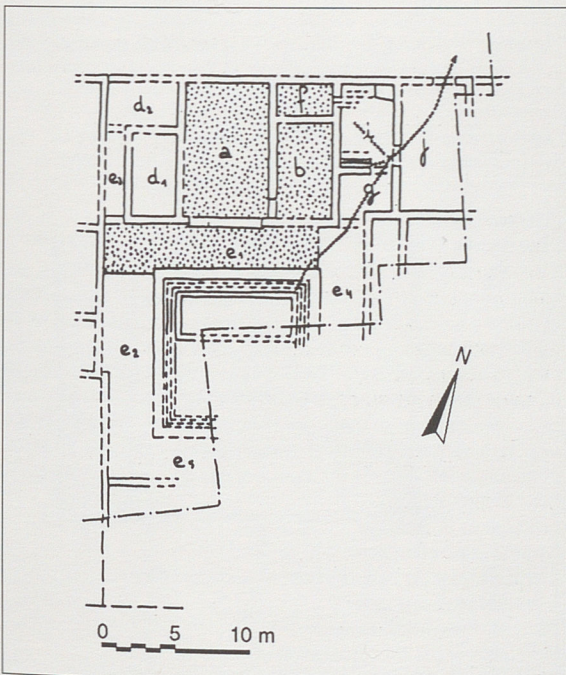
Thermes : la pièce "f" est une salle thermale. Le sol, constitué d'une dalle de béton, sans doute revêtu d'un dallage de marbre est surélevé par rapport aux autres sols de l'habitation pour permettre l'inclusion d'un chauffage intégré sous le sol. Des cheminées, incluses dans les parois, évacuent l'air chaud et la fumée tout en diffusant la chaleur. La mitoyenneté de cette pièce avec les salles de réception "a" et "b", n'est sans doute pas fortuite, et une telle disposition jouait le rôle de chauffage central. Une évacuation d'eau, à partir de l'angle sud-est de la pièce, formée par un petit égout, implanté en travers de la pièce "i" et se jetant dans l'égout d'évacuation des eaux pluviales du jardin confirme la fonction de "salle thermale".

Latrines : une rangée de latrines est construite dans la partie sud de la pièce "i". Une simple cloison de bois les séparait sans doute du reste de la pièce où se trouvait l'escalier d'accès à la salle thermale, le foyer et le canal d'hypocauste, et probablement le foyer surélevé servant à la préparation des repas. La rigole maçonnée, longue de 2 m environ et large de 30 cm était sans doute recouverte d'un banc de bois percé de plusieurs trous. Elle se raccorde à l'égout d'évacuation des eaux pluviales dans l'angle sud-est de la pièce.

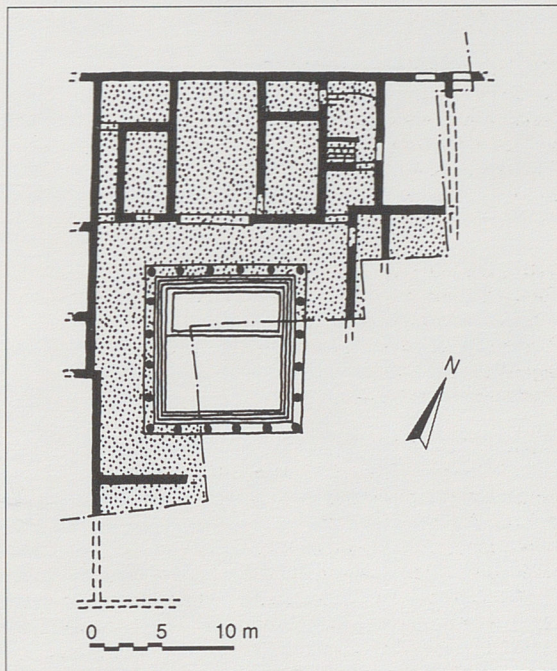
Aménagements divers : -

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : le jardin est de proportion carrée et de 9,7 m de côté. Il est agrémenté d'une colonnade périphérique et d'un bassin. Des fragments de colonnes, retrouvés dans le comblement du bassin permettent de restituer la taille des colonnes et le décor de feuilles d'acanthes des chapiteaux. Par com-



plan des vestiges existants



plan restitué

paraison avec d'autres sites, il est permis de restituer une vingtaine de colonnes, régulièrement espacées de 2,05 m (entre axes). La présence d'un portique rhodien, face à l'ouverture de la principale pièce de réception, "a", n'est pas à exclure, et même souhaitable pour éviter la désagréable sensation qu'engendrerait un point porteur placé dans l'axe de cette ouverture.

Bassin : le bassin est sans doute de forme rectangulaire (7,4 x 2,5 m), mais son dégagement partiel autorise la restitution d'une exèdre semi-circulaire sur son côté sud. Sa profondeur n'excède probablement pas 70 à 80 cm, mais la margelle n'est pas conservée. Il est revêtu d'enduit de tuileau, muni de bourrelets d'étanchéité et installé sur un double radier de béton dont l'épaisseur est voisine de 70 cm.

Autres : -

COMMENTAIRE ET COMPLÉMENTS ÉVENTUELS

La richesse ou l'originalité de cette maison tient au fait qu'elle nous renseigne d'une façon très complète sur le fonctionnement de l'habitation. Par le jeu des facteurs d'ambiance restituables et des vestiges conservés liés à l'usage des différents sous-espaces, nous pouvons lire sur le plan les lieux de réception, les lieux d'usages diurne et nocturne, les lieux de la toilette, le lieu de la préparation des repas, etc ... La résidence se distingue très nettement des locaux utilitaires par ses revêtements de sols (une mosaïque noire et blanche, utilisant très localement la polychromie, à décor géométrique

simple orne le sol de la pièce principale de la maison. Le tapis central présente une composition de méandres de svastikas et de carrés), par la taille de ses sous-espaces, par l'emploi de matériaux nobles, ou par son exposition. Toutefois, le plan surprend par son intelligence et sa souplesse, particulièrement remarquable dans l'association des pièces "d1" et "d2", ou dans l'insertion de la salle chauffée, "f", destinée aux bains, au cœur de la partie résidentielle. L'étude céramologique réalisée sur le matériel découvert dans cette maison tend à placer la construction dans le courant du II^e siècle. Elle pourrait donc se distinguer à ce titre du lot des autres maisons de l'état II du site, construites sans doute dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Une datation plus récente est sans doute à rapprocher de l'organisation particulièrement souple du plan de cette maison.

BIBLIOGRAPHIE

Cf. bibliographie de la fiche n° 5 ainsi que :

BELLET (M.-E.). - Orange Antique. Paris, 1991. (Guides Archéologiques de la France), p. 68-69.

GHISDAL (M.-H.). - Rapports de fouilles des peintures murales romaines du site de la R.H.I. Saint Florent à Orange / Centre d'Etudes des Peintures Murales Romaines, 1990, 1991, 1992 (2) et 1993.

ORANGE

Vaucluse

Saint Florent, Maison B1,
Maison au Brasero

fiche n° 3

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot sud, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,25.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord : rue ; est, sud, ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : adossée au nord à la rue.

Façades et entrées : façade nord sur la rue, longueur : 25 m environ, entrée principale restituable à l'extrémité ouest de la façade.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : -

Date de construction : 10 av. n. è. - 10.

Signes de réfection : rajout d'un dispositif d'évacuation des eaux pluviales vers le collecteur d'égouts de la rue.

Durée : jusqu'en 20-30.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : l'angle sud-ouest de la construction est établi à la surface d'un épais remblai, correspondant sans doute au comblement du lit d'une petite rivière (il semble en effet que l'établissement de la ville gallo-romaine se soit accompagné du détournement du cours d'eau de la Meyne, à l'extérieur de l'agglomération antique).

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés, sans liant de mortier (l : 50 à 55 cm, p : 50 cm), sou-

bassement réalisé avec des moellons de pierre taillés, sans liant de mortier (l : 45, h (conservée) : 45 cm, h (restituée) : 70 cm), élévation en adobes (éléments : l : 45 cm, L : 48 cm, e : 11 cm).

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

sols	nombre	% surface
terre battue	14	72,93
béton	-	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	1 *	-

* le sol de la cour est composé de couches compactées de gravier et de pierre concassée, et localement d'une calade grossière (assimilé à un sol de terre battue pour le calcul des surfaces utiles au sol).

Décor : enduits blancs, non décorés.

Équipements divers : *dolium* dans la pièce " f " ? lairare.

ORGANISATION

Plan : en U.

Planimétrie interne : horizontale. On observe toutefois une faible pente du sol de l'entrée indiquant que le niveau de la chaussée est plus élevé que l'intérieur de l'habitation, et ce pour les couches archéologiques les plus tardives seulement. Cette observation tend à démontrer que le niveau de la rue s'élève rapidement avec l'apport de recharges successives alors que celui de l'habitation ne connaît qu'une réfection, entraînant une élévation peu importante et seulement pour les espaces extérieurs ou semi-externes de la cour et de l'entrée.

Surface de la parcelle : 444,54 m².

Surface utile couverte : 282,42 m².

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 15.

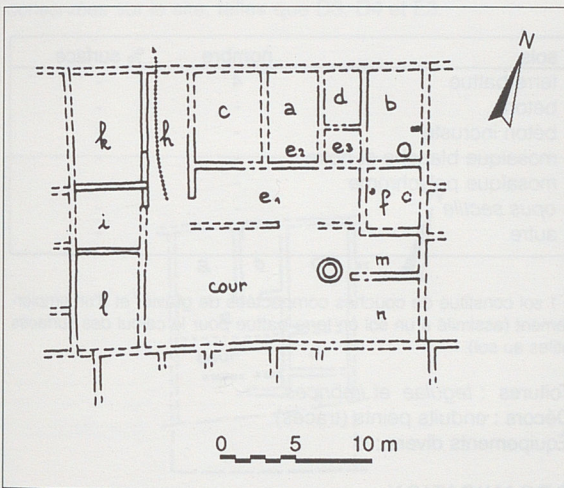
Nombre d'espaces couverts au sol : 14.

Portiques (nombre de galeries) : 1 (éventuellement 2).

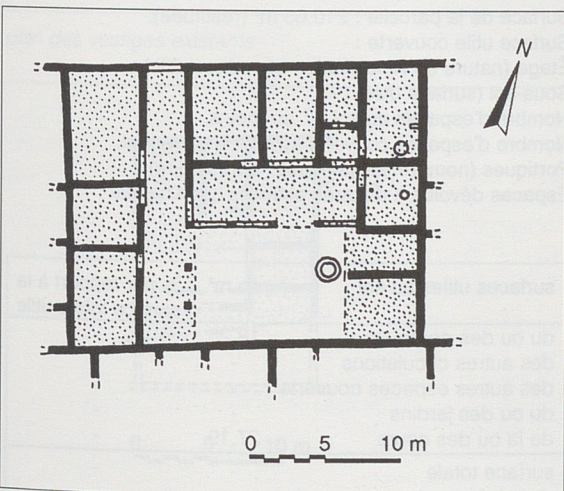
Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : l'habitation

est dotée de plusieurs pièces à caractère utilitaire ou dépendances. Certains sont des locaux dont la fonction est en relation directe avec l'habitation, pour "f" (réserve alimentaire), "k" (écurie), "i" (cuisine). D'autres abritent éventuellement des activités liées à l'artisanat, "l" (atelier), "m" et "n" (appentis).

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	46	11,88
des autres circulations	38,97	10,06
des autres espaces couverts	197,45	50,99
du ou des jardins de la ou des cours	-	-
surface totale	387,22	99,99
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	387,22	99,99



plan des vestiges existants



plan restitué

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : puits implanté dans la cour, dont l'accès est en partie abrité par le débord du toit des appentis "m" et "n".

Évacuation des eaux : égout construit sous le passage d'entrée "h". Il évacue vers le collecteur d'égouts de la rue les eaux pluviales recueillies dans la cour.

Thermes : -

Latrines : -

Aménagements divers : foyer bâti (pièce "b"). *Dolium* (cuit sur place ?) et amphores (tronquées et plantées dans le sol) dans la pièce "f".

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : -

Bassin : -

Autres : -

COMMENTAIRE ET COMPLÉMENTS ÉVENTUELS

Malgré un mauvais état de conservation des vestiges en général, le plan de l'habitation est ici très lisible. Les sous-espaces se distinguent nettement les uns des autres, permettant une lecture interprétative de leur fonction propre. La simplicité de la construction (pas de sol de béton, pas d'enduits peints), et la présence d'appentis ("m" et "n"), d'un atelier ("l"), d'une écurie ("k"), d'une entrée charrettière ("h") confèrent à cette habitation un caractère rural. La présence au sein de la résidence d'une réserve ("f") souligne encore ce caractère. Il n'est pas à exclure que cette maison ait pu accueillir une activité artisanale ou être en relation avec une exploitation agricole à l'extérieur de la ville.

BIBLIOGRAPHIE

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.

ORANGE

Vaucluse

Saint Florent, Maison B3

fiche n° 4

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot sud, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,10.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : sud : rue ? ; nord, est, ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : regarde au sud la rue.

Façades et entrées : façade sud sur la rue ? Longueur : 11,8 m environ, entrée non connue.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : -

Date de construction : 10 av. n. è. - 10.

Signes de réfection : -

Durée : jusqu'en 20-30.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : la construction est établie à la surface d'un épais remblai correspondant sans doute au comblement du lit d'une petite rivière (il semble en effet que l'établissement de la ville gallo-romaine se soit accompagné du détournement du cours d'eau de la Meyne, à l'extérieur de l'agglomération antique).

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés, sans liant de mortier (l : 50 à 55 cm, p : 50 cm), soubassement réalisé avec des moellons de pierre taillés, sans liant de mortier (l : 45, h (conservée) : 45 cm, h (restituée) : 70 cm), élévation en adobes (par référence aux structures de la maison B1 : éléments : l : 45 cm, L : 48 cm, e : 11 cm).

sols	nombre	% surface
terre battue	4	-
béton	-	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	1 *	-

* 1 sol constitué de couches compactées de gravier et d'un empierrement (assimilé à un sol en terre battue pour le calcul des surfaces utiles au sol).

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

Décor : enduits peints (traces).

Équipements divers : -

ORGANISATION

Plan : en U.

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : 210,63 m² (restituée).

Surface utile couverte : -

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 7 au moins.

Nombre d'espaces couverts au sol : 6 au moins.

Portiques (nombre de galeries) : 1 (restituée).

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	18,25	-
des autres circulations	-	-
des autres espaces couverts	-	-
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	27,19	-
surface totale	-	-
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	-	-

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : non reconnue (probablement un puits).

Évacuation des eaux : -

Thermes : -

Latrines : -

Aménagements divers : trace rubéfiée correspondant à l'emplacement usuel du foyer (pièce b).

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : -

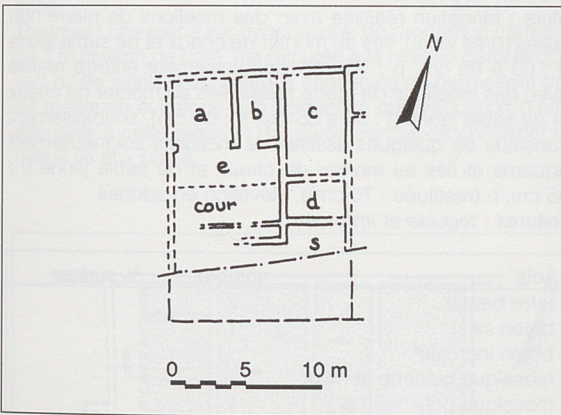
Bassin : -

Autres : -

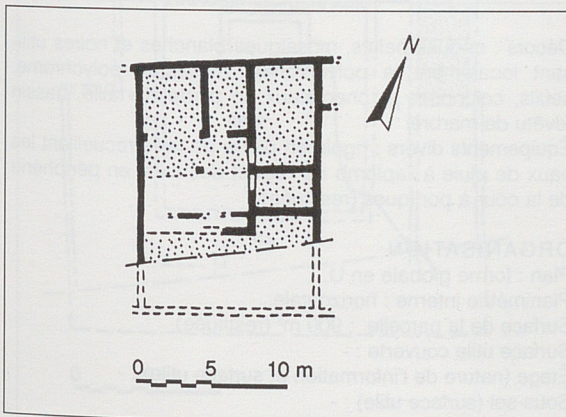
COMMENTAIRE

ET COMPLÈMENTS ÉVENTUELS

Malgré un état de conservation des structures des plus médiocres, s'accompagnant d'une absence quasi-totale de matériel archéologique, cette petite maison nous apprend beaucoup sur la disposition du plan de l'habitation. A ce titre elle est à rapprocher d'autres maisons beaucoup mieux conservées sur le site, telles que D3, D4 et E3.



plan des vestiges existants



plan restitué

BIBLIOGRAPHIE

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.

ORANGE

Vaucluse

fiche n° 5

Saint Florent, Maison B,
Maison à la Mosaïque Polychrome

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot sud, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,90 à 42,10.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord, sud : rues ; est, ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : adossée au nord à une rue et regarde au sud une seconde rue ?

Façades et entrées : façade nord sur la rue, longueur : 24,1 m environ, entrée secondaire implantée à l'extrémité ouest de la façade, façade sud non connue.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : la maison B occupe les parcelles des maisons B1, B2 et B3 de l'état I.

Date de construction : milieu du I^{er} siècle.

Signes de réfection : la maison subit dans le courant de son occupation, et probablement au II^e siècle une modification importante destinée à la doter d'un élément de confort supplémentaire : une salle chauffée. Cette salle est aménagée dans la partie nord de la pièce "d1", et les pilettes d'hypocauste sont construites sur le pavement mosaïqué. L'alimentation du foyer nécessite la construction d'un appenti tout le long de la façade nord de la résidence, sur l'emprise de la rue. Le vestibule "e3" disparaît pour laisser la place à une nouvelle pièce de dimension semblable à celle de "d1". L'entrée de la pièce "b" est déplacée et s'effectue directement à partir de la galerie à portiques "e1".

Durée : fin du III^e siècle.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : nivellement des ruines des maisons B1, B2 et B3 de l'état I.

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés (grès local), liés au mortier de chaux et de sable jaune (l : 60 à 65 cm, p : 50 cm), soubassement enterré réalisé avec des moellons de pierre taillés, liés au mortier de chaux et de sable jaune (l : 50 à 55 cm, h : 60 cm), soubassement constitué de quelques assises de moellons soigneusement équarris et liés au mortier de chaux et de sable jaune (l : 45 cm, h (restituée : 70 cm)), élévation en adobes.

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

sols	nombre	% surface
terre battue	2	-
béton	1	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	7	-
mosaïque polychrome	1	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	-	-

Décor : enduits peints, mosaïques blanches et noires utilisant localement la polychromie, mosaïque polychrome, seuils, colonnes et chapiteaux en pierre de taille, bassin revêtu de marbre.

Équipements divers : rigole en pierre de taille recueillant les eaux de pluie à l'aplomb de l'égoût des toits, en périphérie de la cour à portiques (restituée).

ORGANISATION

Plan : forme globale en U.

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : 900 m² (restituée).

Surface utile couverte : -

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 15 au moins.

Nombre d'espaces couverts au sol : 14 au moins.

Portiques (nombre de galeries) : 4 (dont 1 restituée).
Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	179,28	-
des autres circulations	-	-
des autres espaces couverts	-	-
du ou des jardins	182,25	-
de la ou des cours	-	-
surface totale	-	-
dont sols en dur	270,6	-
dont sols en terre	-	-

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : -

Évacuation des eaux : un égout de section importante (30 x 40 cm) collectait à proximité de l'angle nord-est du bassin une partie des eaux de pluie recueillies par la rigole en pierre et le trop-plein du bassin, puis se dirigeait vers l'angle sud-est du jardin où il collectait la partie restante des eaux pluviales, et se jetait sans doute dans le collecteur d'égout de la rue après avoir traversé les locaux utilitaires. Des latrines étaient probablement installées dans cette partie du bâtiment comme en témoignent quelques rares vestiges.

Thermes : une pièce sur hypocauste, de proportion carrée et de 3 m environ de côté, est rajoutée à la maison dans le courant du II^e siècle. Les vestiges conservés ne permettent pas de mettre en évidence une adduction ou évacuation d'eau, attenante à cette pièce et qui aurait permis de confirmer un usage lié aux bains.

Latrines : elles sont probablement localisées dans les locaux utilitaires dans l'angle sud-est de la parcelle.

Aménagements divers : -

ÉLÉMENTS D'AGRÉMENT

Jardin : le jardin est de proportion carrée et de 13,5 m de côté. Il est agrémenté d'une colonnade périphérique et d'un bassin. Des fragments de colonnes, retrouvés dans le comblement du bassin permettent de restituer la taille des colonnes et le décor de feuilles d'acanthes des chapiteaux. Par comparaison avec d'autres sites, il est permis de restituer 26 colonnes, régulièrement espacées de 2 m (entre axes). La présence d'un portique rhodien, face à l'ouverture de la principale pièce de réception, "a", est attestée par le dessin des fondations. Il s'agit d'un portique monumental d'une portée de plus de 5 m.

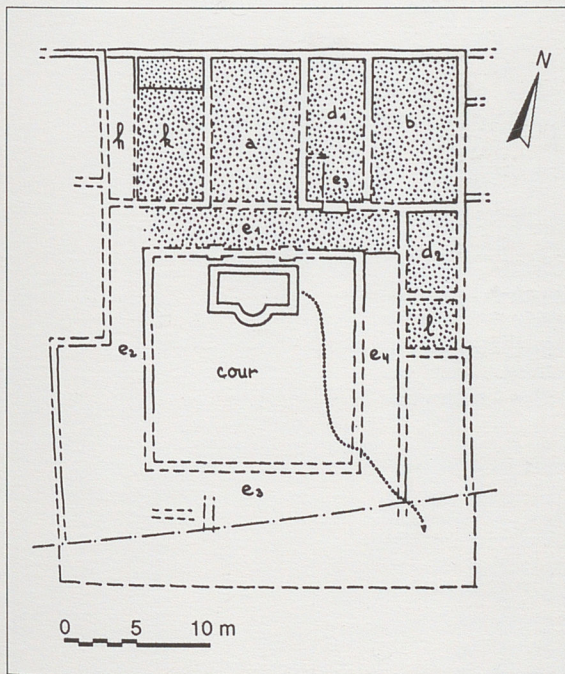
Bassin : le bassin, de forme rectangulaire (4,9 x 2,1 m), est doté d'une exèdre semi-circulaire sur son côté sud. Sa profondeur n'excède probablement pas 70 à 80 cm, mais la margelle n'est pas conservée. Il est revêtu d'enduit de tuileau, muni de bourrelets d'étanchéité et installé sur un puissant radier de béton. Au cours de l'occupation de la maison, le fond du bassin a dû être refait, pour en garantir l'étanchéité.

Autres : -

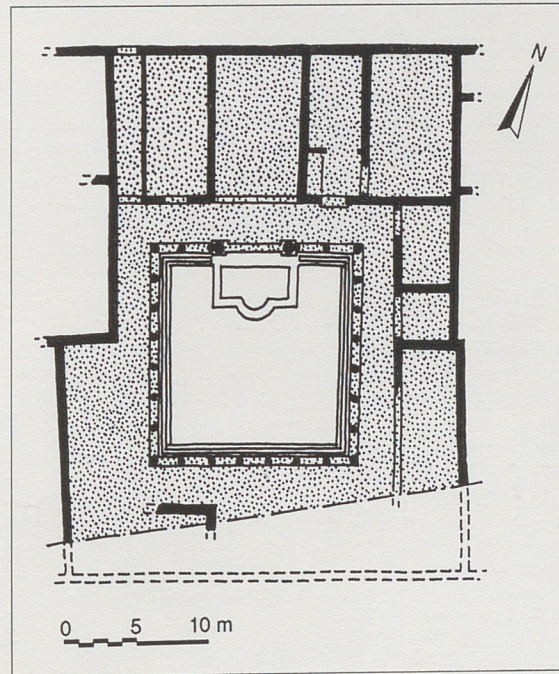
COMMENTAIRE

ET COMPLÉMENTS ÉVENTUELS

Cette grande maison de l'état II, est remarquable par la qualité et la multiplicité des pavements mosaïqués découverts (elle présente au total 8 pavements mosaïqués. La plupart d'entre eux, de même facture, est noir et blanc. La pièce "d2", est ornée d'un revêtement mosaïqué utilisant la polychromie, dont la construction a fait l'objet d'un soin tout par-



plan des vestiges existants



plan restitué

ticulier), et pour la qualité de la composition de son plan, qui donne une impression de symétrie à partir d'une parcelle de forme irrégulière. En revanche, elle n'apporte que très peu d'informations sur le fonctionnement de l'habitation.

Par ailleurs il est intéressant de noter la forte ressemblance qui existe entre cette maison et la maison B1 de l'état I. Les plans des parties résidentielles des deux maisons sont identiques, leur taille mise à part. Cette remarque permet peut-être d'établir un lien entre les deux états antiques du site, et d'imaginer que le propriétaire de la maison B1 a racheté les parcelles B2 et B3 pour faire construire une maison plus spacieuse, et plus luxueuse, mais en conservant le schéma d'organisation des sous-espaces de l'habitation. Ce phénomène n'est pas isolé sur le site puisqu'on le retrouve pour les maisons E1 et E2.

BIBLIOGRAPHIE

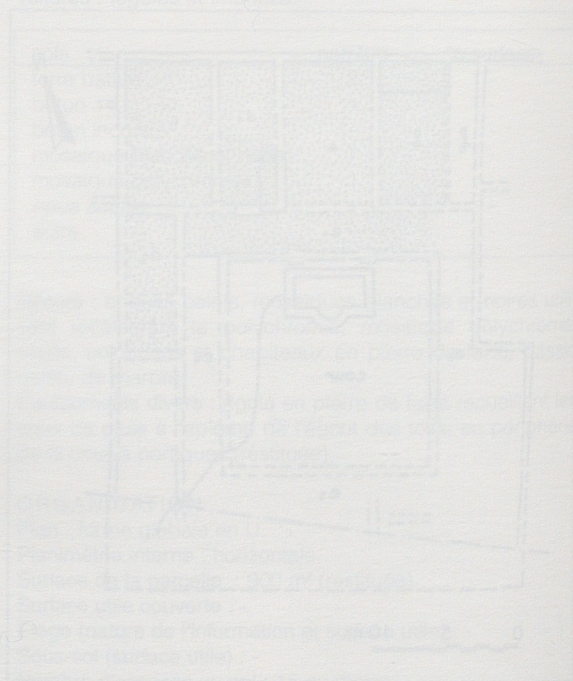
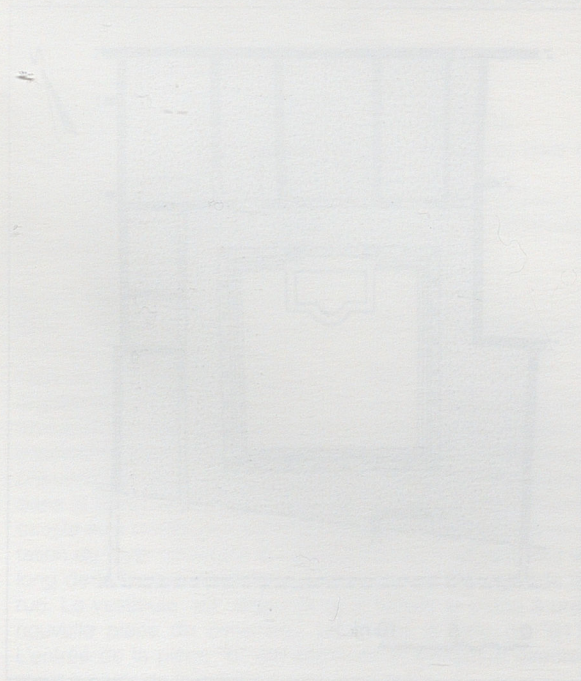
BELLET (M.-E.), BLAISON (J.-L.), CARRU (D.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital: rapport de fouilles de sauvetage programmé du Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse, 1989.

BELLET (M.-E.), BLAISON (J.-L.), CARRU (D.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital. Dans *Notes d'Information et de Liaison, Région Provence, Alpes et Côte d'Azur*, 1989, p. 195.

BELLET (M.-E.), HASLER (A.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital - Habitat urbain gallo-romain (Ier s. av. J. C. - IIIe s. ap. J.-C.). Dans *Notes d'Information et de Liaison, Région Provence, Alpes et Côte d'Azur*, 1990, p. 197-201.

MIGNON (J.-M.). - Rapport préalable à la mise en valeur des vestiges du site de la R.H.I. Saint Florent : rapport de fouilles du Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse joint à l'Etude Préalable de M. D. Repellin, Architecte en Chef des Monuments Historiques, 1993.

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.



ORANGE

Vaucluse

Saint Florent, Maison C1,
Maison aux Tridents

fiche n° 6

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot sud, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,20.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord : rue ; est, sud : habitations ; ouest : rue ?

Rapport avec les circulations voisines : adossée au nord et à l'ouest à des rues.

Façades et entrées : façade nord sur la rue, longueur non connue, entrée non connue. Façade ouest sur la rue ?

CHRONOLOGIE

États antérieurs : -

Date de construction : 10 av. n. è. - 10.

Signes de réfection : rajout tardif d'une pièce d'habitation dans l'angle sud-est de la cour.

Durée : jusqu'en 20-30.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : la construction est établie à la surface d'un épais remblai correspondant sans doute au comblement du lit d'une petite rivière (il semble en effet que l'établissement de la ville gallo-romaine se soit accompagné du détournement du cours d'eau de la Meyne, à l'extérieur de l'agglomération antique).

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés, sans liant de mortier (l : 50 à 55 cm, p : 50 cm), sous-bassement réalisé avec des moellons de pierre taillés, sans

sols	nombre	% surface
terre battue	4	-
béton	1	-
béton incrusté	1	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
opus sectile	-	-
autre	1 *	-

* 1 sol de cour constitué de terre battue à la surface gravillonneuse, et établi à la surface d'un remblai résultant de la destruction d'un bâtiment par incendie.

liant de mortier (l : 45, h (conservée) : 45 cm, h (restituée) : 70 cm), élévation en adobes (par référence aux structures de la maison B1 : éléments : l : 45 cm, L : 48 cm, e : 11 cm).

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

Décors : enduits peints, dalles de béton incrustées de tesselles et fragments de marbre.

Équipements divers : -

ORGANISATION

Plan : partiel.

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : -

Surface utile couverte : -

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 7 au moins.

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	-	-
des autres circulations	-	-
des autres espaces couverts	-	-
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	-	-
surface totale	-	-
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	-	-

Nombre d'espaces couverts au sol : 6 au moins.
 Portiques (nombre de galeries) : 1 (restituée).
 Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : non reconnue (probablement un puits).
 Évacuation des eaux : -
 Thermes : -
 Latrines : -
 Aménagements divers : -

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : -
 Bassin : -
 Autres : -

COMMENTAIRE

ET COMPLÉMENTS ÉVENTUELS

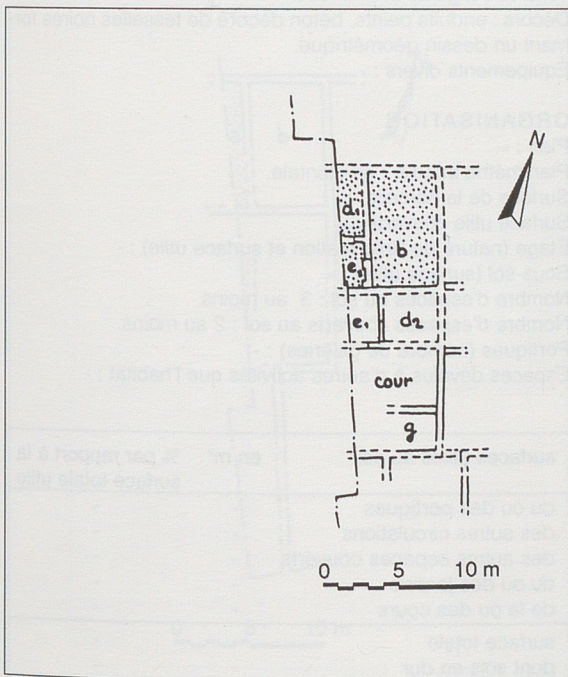
Cette partie de maison, au caractère luxueux, rappelle la disposition du plan de la maison A1. La parcelle, telle que nous

pouvons la restituer à partir de notre connaissance du quartier permet de contenir une habitation de taille comparable à celle de A1. La qualité architecturale du bâtiment accompagne ici encore une maison implantée sur une parcelle de grande taille.

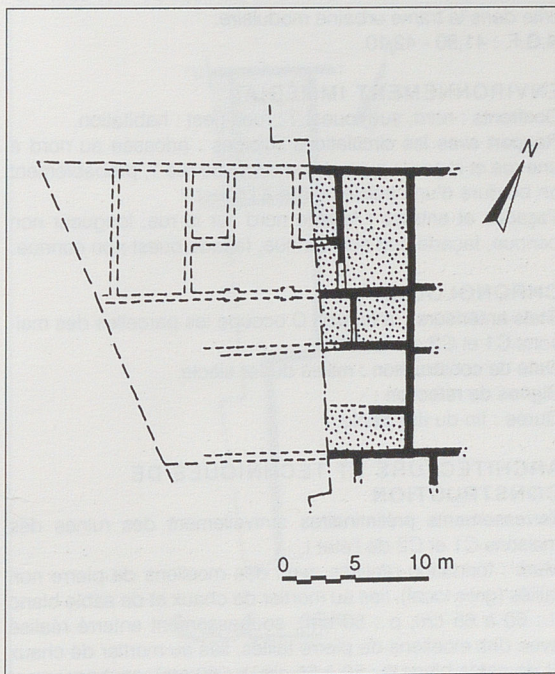
BIBLIOGRAPHIE

GHISDAL (M.-H.). - Rapports de fouilles des peintures murales romaines du site de la R.H.I. Saint Florent à Orange / Centre d'Etudes des Peintures Murales Romaines, 1990, 1991, 1992 (2) et 1993.

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.



plan des vestiges existants



plan restitué

ORANGE

Vaucluse

Saint Florent, Maison C

fiche n° 7

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot sud, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,90 - 42,10.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord, sud, ouest ? : rues ; est : habitation.

Rapport avec les circulations voisines : adossée au nord à une rue et regarde au sud une seconde rue ?, probablement en bordure d'une troisième rue à l'ouest ?

Façades et entrées : façade nord sur la rue, longueur non connue, façade sud non connue, façade ouest non connue.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : la maison C occupe les parcelles des maisons C1 et C2 de l'état I.

Date de construction : milieu du I^{er} siècle.

Signes de réfection : -

Durée : fin du III^e siècle.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : nivellement des ruines des maisons C1 et C2 de l'état I.

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés (grès local), liés au mortier de chaux et de sable blanc (l : 60 à 65 cm, p : 50 cm), soubassement enterré réalisé avec des moellons de pierre taillés, liés au mortier de chaux et de sable blanc (l : 50 à 55 cm, h : 60 cm), soubassement constitué de quelques assises de moellons soigneusement

sols	nombre	% surface
terre battue	1	-
béton	-	-
béton incrusté	1	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	-	-

équarris et liés au mortier de chaux et de sable jaune (l : 45 cm, h (restituée : 70 cm)), élévation en adobes.

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

Décor : enduits peints, béton décoré de tesselles noires formant un dessin géométrique.

Équipements divers : -

ORGANISATION

Plan : -

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : -

Surface utile couverte : -

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 3 au moins.

Nombre d'espaces couverts au sol : 2 au moins.

Portiques (nombre de galeries) : -

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	-	-
des autres circulations	-	-
des autres espaces couverts	-	-
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	-	-
surface totale	-	-
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	-	-

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : -
 Évacuation des eaux : -
 Thermes : -
 Latrines : -
 Aménagements divers : -

ÉLÉMENTS D'AGRÉMENT

Jardin : -
 Bassin : -
 Autres : -

COMMENTAIRE

ET COMPLÉMENTS ÉVENTUELS

Cette partie de maison présente un intérêt dans la mesure où nous avons pu identifier les deux sous-espaces conservés "a" et "b", respectivement pièce de réception et pièce du dîner. Il demeure bien évidemment un doute quant à cette identification, mais leurs dimensions, accès, et décor confortent cette hypothèse.

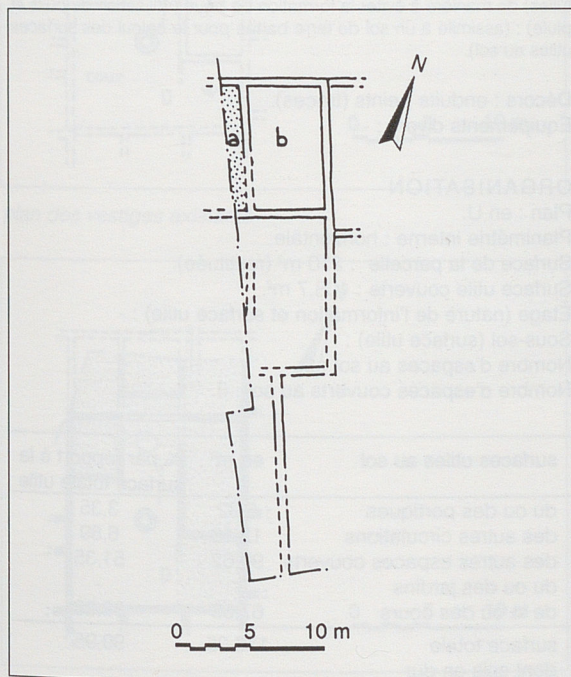
BIBLIOGRAPHIE

BELLET (M.-E.), BLAISON (J.-L.), CARRU (D.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital : rapport de fouilles de sauvetage programmé du Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse, 1989.

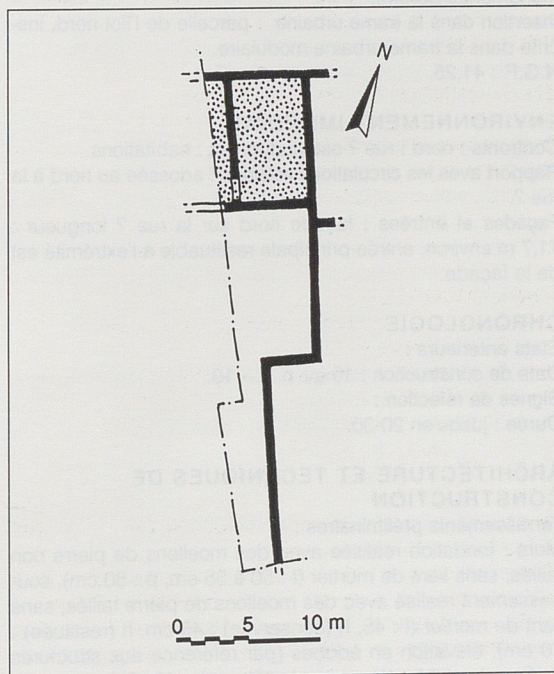
BELLET (M.-E.), BLAISON (J.-L.), CARRU (D.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital. Dans *Notes d'Information et de Liaison, Région Provence, Alpes et Côte d'Azur*, 1989, p. 195.

BELLET (M.-E.), HASLER (A.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital - Habitat urbain gallo-romain (Ier s. av. J.-C. - IIIe s. ap. J.-C.). Dans *Notes d'Information et de Liaison, Région Provence, Alpes et Côte d'Azur*, 1990, p. 197-201.

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.



plan des vestiges existants



plan restitué

ORANGE

Vaucluse

fiche n° 8

Saint Florent, Maison D2, état I

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot nord, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,25.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord : rue ? est, sud, ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : adossée au nord à la rue ?

Façades et entrées : façade nord sur la rue ? longueur : 11,7 m environ, entrée principale restituable à l'extrémité est de la façade.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : -

Date de construction : 10 av. n. è. - 10.

Signes de réfection : -

Durée : jusqu'en 20-30.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : -

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés, sans liant de mortier (l : 50 à 55 cm, p : 50 cm), soubassement réalisé avec des moellons de pierre taillés, sans liant de mortier (l : 45, h (conservée) : 45 cm, h (restituée) : 70 cm), élévation en adobes (par référence aux structures de la maison B1 : éléments : l : 45 cm, L : 48 cm, e : 11 cm).

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

sols	nombre	% surface
terre battue	8	61,63
béton	-	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	1 *	38,36

* 1 sol de cour de nature gravillonneuse et maintes fois réaménagé autour du puits au moyen de fragments de céramique (amphores et tuiles) de manière à éviter la formation de boue (utilisation du puits et pluie) ; (assimilé à un sol de terre battue pour le calcul des surfaces utiles au sol).

Décor : enduits peints (traces).

Équipements divers : -

ORGANISATION

Plan : en U.

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : 210 m² (restituée).

Surface utile couverte : 108,7 m².

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 9.

Nombre d'espaces couverts au sol : 8.

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	5,92	3,35
des autres circulations	12,16	6,89
des autres espaces couverts	90,62	51,35
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	67,65	38,36
surface totale	176,35	99,95
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	176,35	99,95

Portiques (nombre de galeries) : 1 (restituée).
Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : puits implanté dans la cour, et occupant une position centrale.

Évacuation des eaux : un premier dispositif est installé dans le passage d'entrée "h" et se présente sous la forme d'un avaloir ou d'un canal de section rectangulaire, apparent (latrines), qui se prolonge vers le collecteur d'égouts de la rue. Un second dispositif est installé dans la cour et se compose sans doute d'une vasque de pierre ou de bois destinée à recueillir les eaux pluviales, prolongée par un petit caniveau vers le fond de la cour (puits perdu ?).

Thermes : -

Latrines : l'avaloir de la pièce "h" peut être également identifié à des latrines (évacuation E.U. et E.V.).

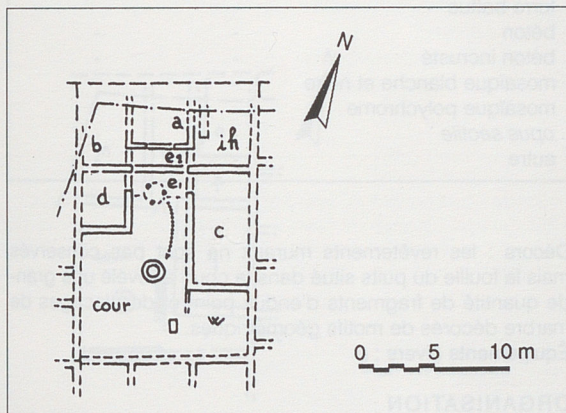
Aménagements divers : un foyer bâti est construit dans la cour devant l'appenti "w".

ÉLÉMENTS D'AGRÉMENT

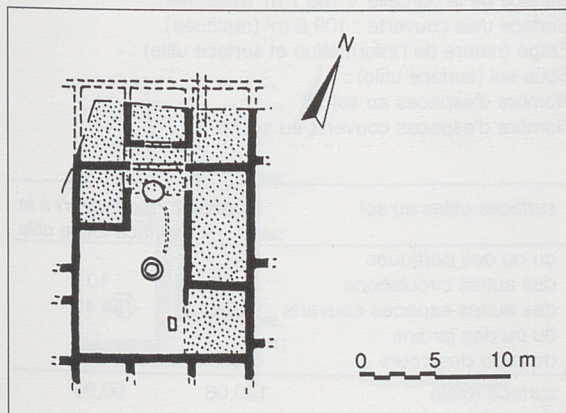
Jardin : -

Bassin : -

Autres : -



plan des vestiges existants



plan restitué

COMMENTAIRE ET COMPLÉMENTS ÉVENTUELS

Cette petite maison, malgré le caractère incomplet de son plan et des vestiges très dégradés, apporte sans doute les informations relatives au fonctionnement de la maison les plus complètes. Les sous-espaces y sont réduits à leur plus simple expression mais tous représentés. Nous retiendrons par exemple le renforcement nord de la cour qui dessert toutes les pièces de l'habitation, qui occupe une position centrale et dont le plan est symétriquement construit, qui est doté d'un dispositif recueillant les eaux de pluvielles et qui peut donc à juste titre être qualifié d'"atrium à l'état embryonnaire".

BIBLIOGRAPHIE

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.

ORANGE

Vaucluse

fiche n° 9

Saint Florent, Maison D2, état II

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : médiocre.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot nord, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 42,10 (restituée).

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord : rue ? est, sud ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : adossée au nord à la rue ?

Façades et entrées : façade nord sur la rue ? longueur : 11,7 m environ, entrée principale restituable au milieu de la façade.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : la maison D2 de l'état II occupe la parcelle de la maison D2 de l'état I.

Date de construction : courant Ier siècle ?

Signes de réfection : -

Durée : fin IIIe siècle.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : nivellement des ruines de la maison D2 de l'état I.

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés (grès local), sans liant de mortier (l : 65 à 70 cm, p : 1 m), élévation en adobes ?

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

sols	nombre	% surface
terre battue	-	-
béton	-	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	-	-

Décor : les revêtements muraux ne sont pas conservés mais la fouille du puits situé dans la cour a révélé une grande quantité de fragments d'enduit peint et de placages de marbre décorés de motifs géométriques.

Équipements divers : -

ORGANISATION

Plan : en L

Planimétrie interne : horizontale ?

Surface de la parcelle : 188,7 m² (restituée).

Surface utile couverte : 109,6 m² (restituée).

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 7.

Nombre d'espaces couverts au sol : 6.

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	-	-
des autres circulations	17,02	10
des autres espaces couverts	92,58	54,43
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	60,48	35,56
surface totale	170,08	99,99
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	-	-

Portiques (nombre de galeries) : -
Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

ÉQUIPEMENTS

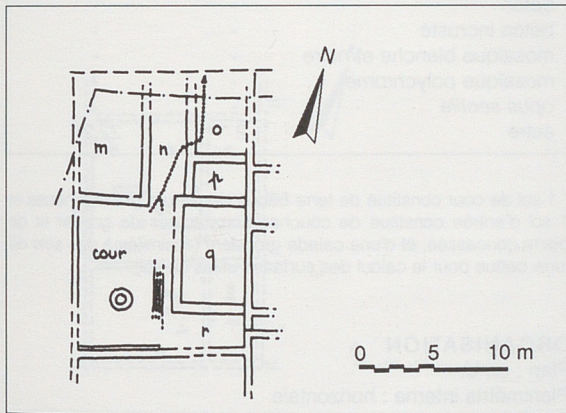
Alimentation en eau : un puits est implanté à peu près au centre de la cour.

Évacuation des eaux : la trace d'un caniveau installé sur les côtés sud, est et nord de la cour a été identifiée. Il recueillait les eaux de pluie à l'aplomb de l'égout du toit des deux bâtiments de la maison D2, mais également du bâtiment nord de D3. Un égout prolonge le caniveau sous le passage d'entrée "m", puis franchit la paroi qui sépare cette pièce de "o" (certainement à l'aplomb d'une porte), pour emprunter l'avaloir des eaux usées de l'état antérieur et ainsi rejoindre le collecteur implanté sous la chaussée (restitution).

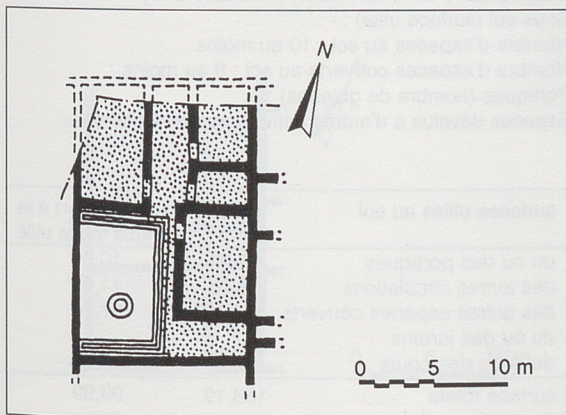
Thermes : -

Latrines : il est probable que la dernière portion de l'égout d'évacuation des eaux pluviales, dans la pièce "o", a pu également servir de latrines, bâties contre le mur ouest de la pièce.

Aménagements divers : un bourrelet d'étanchéité ou solin maçonné a été construit contre le mur sud de la cour (mur nord de la maison D3). La section de cet ouvrage est en quart de rond. Il est réalisé en moellons de pierre liés au mortier de chaux et sable jaune, et lissé en surface avec le même mortier.



plan des vestiges existants



plan restitué

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : -

Bassin : -

Autres : -

COMMENTAIRE ET COMPLÈMENTS ÉVENTUELS

Cette maison conserve les limites parcellaires de la maison D2 de l'état I. Le très mauvais état de conservation des vestiges interdit une description détaillée des bâtiments et de fait une interprétation argumentée de leur usage. La fonction d'habitation semble en revanche attestée par la taille des sous-espaces bâtis et leur organisation autour de la cour, et par la nature des matériaux de décor découverts dans le puits. Nous insisterons sur le fait que cette maison de l'état II du site de la R.H.I. Saint Florent, n'utilise pas pour sa construction de mortier de chaux.

BIBLIOGRAPHIE

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.

ORANGE

Vaucluse

fiche n° 10

Saint Florent, Maison D3, état I

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : médiocre.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot nord, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,25.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : sud : rue ; est, nord, ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : regarde au sud la rue.

Façades et entrées : façade sud la rue, longueur : 11,75 m environ, entrée principale axiale.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : -

Date de construction : 10 av. n. è. - 10.

Signes de réfection : -

Durée : jusqu'en 20-30.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : -

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés, sans liant de mortier (l : 50 à 55 cm, p : 50 cm), sous-bassement réalisé avec des moellons de pierre taillés, sans liant de mortier (l : 45, h (conservée) : 45 cm, h (restituée) : 70 cm), élévation en adobes (par référence aux structures de la maison B1 : éléments : l : 45 cm, L : 48 cm, e : 11 cm).

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

Décors : enduits peints (traces).

Équipements divers : -

sols	nombre	% surface
terre battue	7	77,22
béton	-	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	2 *	22,28

* 1 sol de cour constitué de terre battue de texture gravillonneuse et 1 sol d'entrée constitué de couches compactées de gravier et de pierre concassée, et d'une calade grossière (assimilés à des sols de terre battue pour le calcul des surfaces utiles au sol).

ORGANISATION

Plan : en U.

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : 200 m².

Surface utile couverte : 141,4 m².

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 10 au moins.

Nombre d'espaces couverts au sol : 9 au moins.

Portiques (nombre de galeries) : 1.

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	16,79	10,61
des autres circulations	18,46	11,67
des autres espaces couverts	106,15	67,10
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	16,79	10,61
surface totale	158,19	99,99
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	158,19	100

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : puits implanté dans le passage d'entrée.

Évacuation des eaux : non reconnue.

Thermes : -

Latrines : -

Aménagements divers : -

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENTS

Jardin : -

Bassin : -

Autres : -

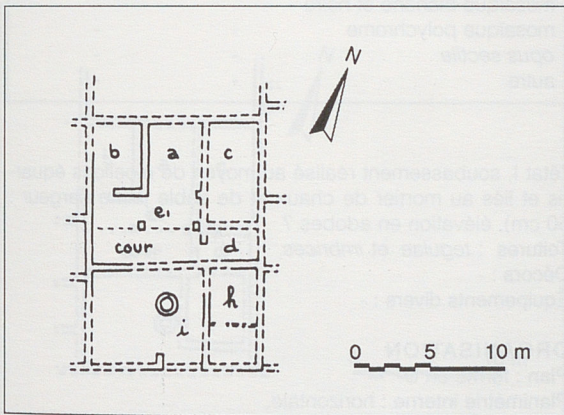
COMMENTAIRE

ET COMPLÈMENTS ÉVENTUELS

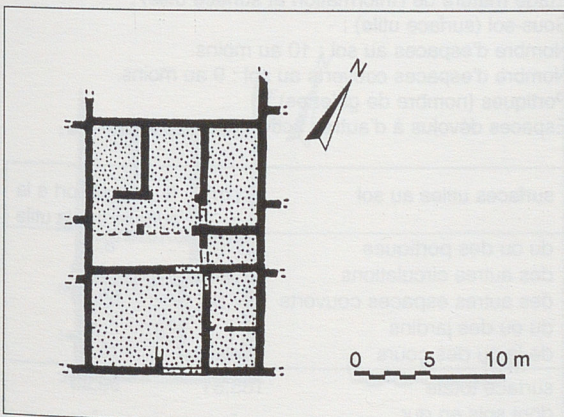
Cette maison apparaît dans un état de conservation très médiocre. Les couches archéologiques sont rares et souvent perturbées, aussi, peu de matériel lui appartenant a été découvert. La lecture du plan et de son fonctionnement est malgré tout limpide et d'une importance capitale pour l'étude générale des habitats sur le site. Dans l'état II, cette maison conserve sensiblement le même plan, phénomène rare sur le site.

BIBLIOGRAPHIE

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.



plan des vestiges existants



plan restitué

ORANGE

Vaucluse

fiche n° 11

Saint Florent, Maison D3, état II

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot nord, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 42,10 (restituée).

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord, est, ouest : habitations ; sud : rue.

Rapport avec les circulations voisines : regarde au sud la rue.

Façades et entrées : façade sud sur la rue, longueur : 11,7 m, entrée principale dans l'axe de la façade.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : la maison D3 de l'état II occupe la parcelle de la maison D3 de l'état I.

Date de construction : courant Ier siècle.

Signes de réfection : un petit ensemble balnéaire est aménagé tardivement dans l'angle sud-est de l'habitation. La pièce "d" est dotée d'un chauffage du sol sur hypocauste et l'alimentation du foyer s'effectuait sans doute à partir de la cour. Au sud de "d", une nouvelle salle, "g", est construite à l'emplacement de la cuisine préexistante. Cette nouvelle pièce possède un sol de béton de tuileau.

Durée : fin du IIIe siècle.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : nivellement des ruines de la maison D3 de l'état I.

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés (grès local), liés au mortier de chaux et de sable jaune (l : 55 à 60 cm, p : 80 cm), ou réutilisant des fondations de

sols	nombre	% surface
terre battue	-	-
béton	-	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	-	-

l'état I, soubassement réalisé au moyen de moellons équarris et liés au mortier de chaux et de sable jaune (largeur : 50 cm), élévation en adobes ?

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

Décors : -

Équipements divers : -

ORGANISATION

Plan : forme en U.

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : 201 m² (restituée).

Surface utile couverte : 140,26 m² (restituée).

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 10 au moins.

Nombre d'espaces couverts au sol : 9 au moins.

Portiques (nombre de galeries) : 1.

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	13,87	8,36
des autres circulations	18,46	11,13
des autres espaces couverts	107,93	65,09
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	25,55	15,41
surface totale	165,81	99,99
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	-	-

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : le puits est implanté dans le passage d'entrée. Il s'agit du puits de la maison D3 de l'état I, réemployé dans l'état II.

Évacuation des eaux : un égout évacue, sous le sol du passage d'entrée, les eaux usées de l'habitation vers le collecteur de la rue. Cet égout est à coup sûr contemporain de l'aménagement tardif des salles chauffées et peut-être pré-existant.

Thermes : l'ensemble balnéaire se compose de deux pièces, "d" et "g". La première, dotée d'un système d'hypocauste, mesure 3,5 m par 2,25 m. La seconde, dont le sol est constitué d'une dalle de béton de tuileau, mesure 4 m par 4,4 m.

Latrines : -

Aménagements divers : -

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : -

Bassin : -

Autres : -

COMMENTAIRE

ET COMPLÉMENTS ÉVENTUELS

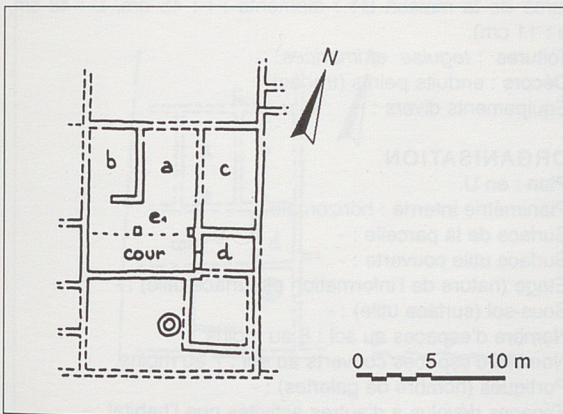
Cette maison est effectivement reconstruite dans le deuxième état, mais, phénomène unique sur le site, elle conserve

une parcelle et un plan semblables à ceux de la maison D3 de l'état I. Les murs de l'état II utilisent du mortier de chaux et de sable jaune pour leur fondation et leur soubassement mais sont construits, pour certains d'entre eux, sur les premières assises de fondation des murs de l'état I, constituées de simples moellons, sans liant de mortier.

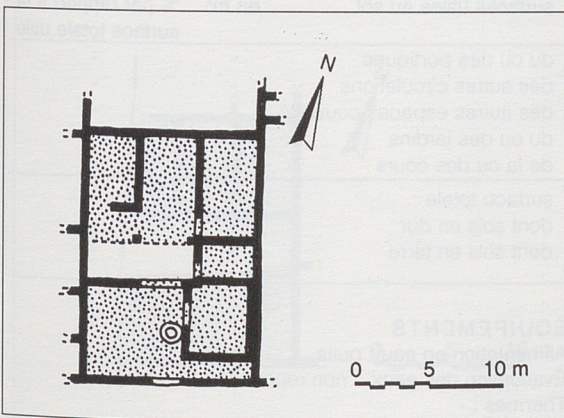
BIBLIOGRAPHIE

BELLET (M.-E.), BLAISON (J.-L.), CARRU (D.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital : rapport de fouilles de sauvetage programmé du Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse, 1989.

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.



plan des vestiges existants



plan restitué

ORANGE

Vaucluse

Saint Florent, Maison D4, état I

fiche n° 12

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : médiocre.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot nord, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,25.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : sud : rue ; est, nord : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : regarde au sud la rue.

Façades et entrées : façade sud sur la rue, longueur non connue, entrée non connue.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : -

Date de construction : 10 av. n. è. - 10.

Signes de réfection : -

Durée : jusqu'en 20-30.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : -

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non

sols	nombre	% surface
terre battue	-	-
béton	-	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	-	-

taillés, sans liant de mortier (l : 50 à 55 cm, p : 50 cm), sous-bassement réalisé avec des moellons de pierre taillés, sans liant de mortier (l : 45, h (conservée) : 45 cm, h (restituée) : 70 cm), élévation en adobes (par référence aux structures de la maison B1 : éléments : l : 45 cm, L : 48 cm, e : 11 cm).

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

Décors : enduits peints (traces).

Équipements divers : -

ORGANISATION

Plan : en U.

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : -

Surface utile couverte : -

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 8 au moins.

Nombre d'espaces couverts au sol : 7 au moins.

Portiques (nombre de galeries) : -

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	-	-
des autres circulations	-	-
des autres espaces couverts	-	-
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	-	-
surface totale	-	-
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	-	-

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : puits.

Évacuation des eaux : non reconnue.

Thermes : -

Latrines : -

Aménagements divers : -

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : il s'agit plutôt ici d'une cour, mais la fonction d'espace d'agrément n'est pas à exclure.

Bassin : -

Autres : -

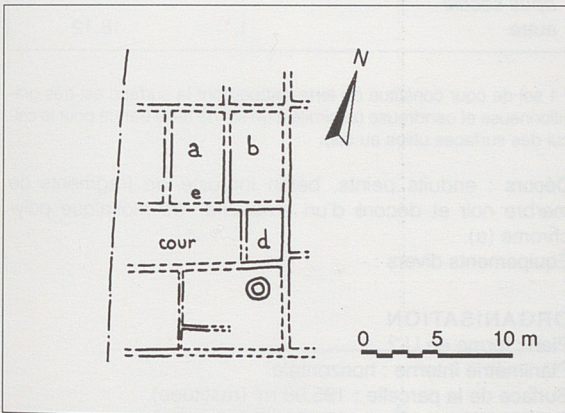
COMMENTAIRE

ET COMPLÈMENTS ÉVENTUELS

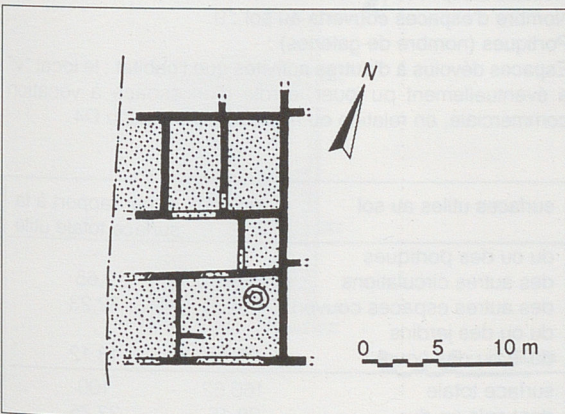
Cette maison subit dans l'état II de profonds remaniements. Contrairement aux autres maisons du site (sauf D3), nous avons pu établir que les limites parcellaires et certains murs étaient conservés. La réfection concerne essentiellement l'agrandissement et l'embellissement des pièces mais ne modifie ni la volumétrie, ni la morphologie du bâti.

BIBLIOGRAPHIE

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.



plan des vestiges existants



plan restitué

ORANGE

Vaucluse

fiche n° 13

Saint Florent, Maison D4, état II,
Maison du Candélabre aux Cygnes Dorés

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot nord, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 42,10.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord, est : habitations ; sud : rue ; ouest : ?

Rapport avec les circulations voisines : regarde au sud la rue.

Façades et entrées : façade sud sur la rue, longueur non connue mais restituable à 11,7 m, entrée principale sans doute dans l'axe de la façade de la maison et dans l'axe d'un portique de la galerie qui longe la rue sur son côté nord.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : la maison D4 de l'état II occupe la parcelle de la maison D4 de l'état I.

Date de construction : courant du I^{er} siècle.

Signes de réfection : -

Durée : fin du III^e siècle.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : la destruction de la maison D4 de l'état I n'a pas entraîné de remblai et les constructions du deuxième état sont installées sur les niveaux de sol de l'état antérieur.

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés (grès local), liés au mortier de chaux et de sable jaune (l : 55 à 60 cm, p : 80 cm), ou réutilisant des fondations de l'état I, soubassement réalisé au moyen de moellons équarris et liés au mortier de chaux et de sable jaune (largeur : 50 cm), élévation en adobes ?

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

sols	nombre	% surface
terre battue	6	58,11
béton	-	-
béton incrusté	2	23,75
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	1 *	18,12

* 1 sol de cour constitué de terre battue dont la surface est très gravillonneuse et cendreuse (assimilé à un sol de terre battue pour le calcul des surfaces utiles au sol).

Décor : enduits peints, béton incrusté de fragments de marbre noir et décoré d'un *emblemata* de mosaïque polychrome (a).

Équipements divers : -

ORGANISATION

Plan : forme en U ?

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : 195,98 m² (restituée).

Surface utile couverte : 131,51 m² (restituée).

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 10.

Nombre d'espaces couverts au sol : 9.

Portiques (nombre de galeries) : -

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : le local "v" a éventuellement pu jouer le rôle d'un espace à vocation commerciale, en relation ou non avec l'habitation D4.

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	-	-
des autres circulations	15,5	9,65
des autres espaces couverts	116,01	72,23
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	29,11	18,12
surface totale	160,62	100
dont sols en dur	38,16	23,75
dont sols en terre	122,46	76,24

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : le puits est implanté à proximité du passage d'entrée, dans le local "u". Il s'agit du puits de la maison D4 de l'état I, réemployé dans l'état II.

Évacuation des eaux : un égout évacue, sous le sol du passage d'entrée, les eaux usées de l'habitation vers le collecteur de la rue.

Thermes : -

Latrines : -

Aménagements divers : -

ÉLÉMENTS D'AGRÉMENT

Jardin : -

Bassin : -

Autres : -

COMMENTAIRE

ET COMPLÈMENTS ÉVENTUELS

Malgré le caractère lacunaire de son plan, cette maison offre un exemplaire très éloquent du décor architectural des maisons, (dans la pièce "d", les enduits peints effondrés sur le sol ont pu être restaurés. Un panneau noir est décoré d'un

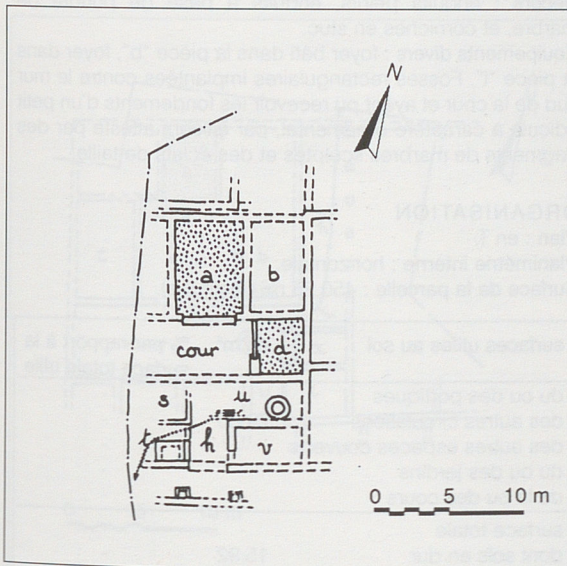
candélabre polychrome sur lequel on peut voir deux cygnes de couleur jaune d'or). Il s'agit même sur le site de la maison dont il est le plus aisé de restituer l'apparence.

BIBLIOGRAPHIE

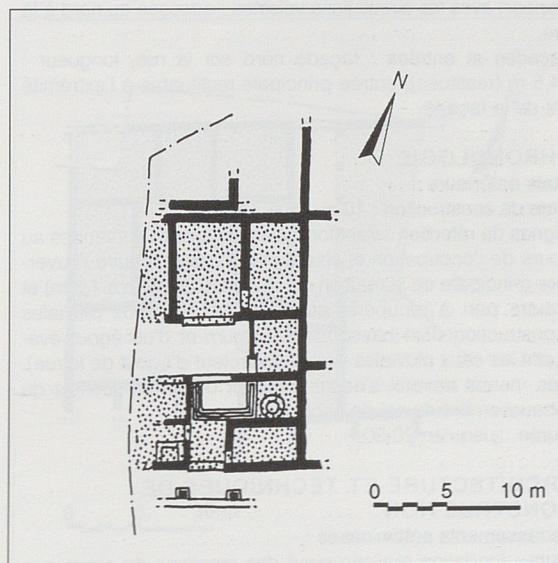
BELLET (M.-E.), BLAISON (J.-L.), CARRU (D.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital : rapport de fouilles de sauvetage programmé du Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse, 1989.

GHISDAL (M.-H.). - Rapports de fouilles des peintures murales romaines du site de la R.H.I. Saint Florent à Orange / Centre d'Études des Peintures Murales Romaines, 1990, 1991, 1992 (2) et 1993.

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.



plan des vestiges existants



plan restitué

ORANGE

Vaucluse

Saint Florent, Maison E1

fiche n° 14

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot nord, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,25.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord : rue ; sud, ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : adossée au nord à la rue.

Façades et entrées : façade nord sur la rue, longueur : 24,5 m (restituée), entrée principale restituable à l'extrémité est de la façade.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : -

Date de construction : 10 av. n. è. - 10.

Signes de réfection : transformations mineures survenues au cours de l'occupation et visant d'une part à réduire l'ouverture principale de la maison sur la cour (de 3,6 m à 1,3 m) et d'autre part à récupérer et à évacuer les eaux pluviales (construction d'un bassin dans l'*atrium* et d'un égout évacuant les eaux pluviales vers le collecteur d'égout de la rue). Ces menus travaux s'accompagnent de la réfection et du réhaussement du sol de la cour

Durée : jusqu'en 20-30.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : -

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés, sans liant de mortier (l : 50 à 55 cm, p : 50 cm), sou-

sols	nombre	% surface
terre battue	7	-
béton	1	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	3 *	-

* 3 sols extérieurs constitués de couches compactées de gravier et de pierre concassée, et d'une calade grossière (assimilés à des sols de terre battue pour le calcul des surfaces utiles au sol).

bassement réalisé avec des moellons de pierre taillés, sans liant de mortier (l : 45, h (conservée) : 45 cm, h (restituée) : 70 cm), élévation en adobes (par référence aux structures de la maison B1 : éléments : l : 45 cm, L : 48 cm, e : 11 cm).

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

Décors : enduits peints, enduits à base de poudre de marbre, et corniches en stuc.

Équipements divers : foyer bâti dans la pièce "b", foyer dans la pièce "i". Fosses rectangulaires implantées contre le mur sud de la cour et ayant pu recevoir les fondements d'un petit édicule à caractère ornemental, par ailleurs attesté par des fragments de marbres sculptés et des éclats de taille.

ORGANISATION

Plan : en T.

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : 450,25 m² (restituée).

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	-	-
des autres circulations	79,66	-
des autres espaces couverts	-	-
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	-	-
surface totale	-	-
dont sols en dur	15,92	-
dont sols en terre	-	-

Surface utile couverte : -
 Étage (nature de l'information et surface utile) : -
 Sous-sol (surface utile) : -
 Nombre d'espaces au sol : 13 au moins.
 Nombre d'espaces couverts au sol : 11 au moins.
 Portiques (nombre de galeries) : -
 Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : puits implanté dans la cour, et abrité en partie par le toit débordant des pièces "i", "x" et "y".

Évacuation des eaux : un égout d'évacuation des eaux pluviales recueillies par le bassin de la pièce "e" s'écoule dans le collecteur d'égout de la rue, et collecte lui-même à l'extrémité de l'entrée "h" un petit égout provenant des locaux utilitaires, à l'est.

Thermes : -

Latrines : à l'endroit où se rejoignent les deux égouts (extrémité sud de l'entrée "h"), une grande dalle de pierre peut être identifiée à une latrine ?

Aménagements divers : foyer bâti (pièce "b"), foyer (pièce "i").

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : il s'agit plutôt ici d'une cour, mais la fonction d'espace d'agrément n'est pas à exclure. La présence éventuelle de petits édifices de marbre sculpté confirme cette hypothèse. Par ailleurs il existe à l'est une autre cour dont la fonction utilitaire est certaine.

Bassin : un petit bassin (2 m de côté) est construit au centre de l'espace de circulation "e". Il est destiné à recueillir les eaux pluviales à l'aplomb d'un orifice de même taille dans la toiture. Seule l'empreinte de ce bassin est conservée, les matériaux, sans doute luxueux, le constituant ayant fait l'ob-

jet de récupérations. L'égout d'évacuation est en revanche intégralement conservé.

Autres : -

COMMENTAIRE ET COMPLÉMENTS ÉVENTUELS

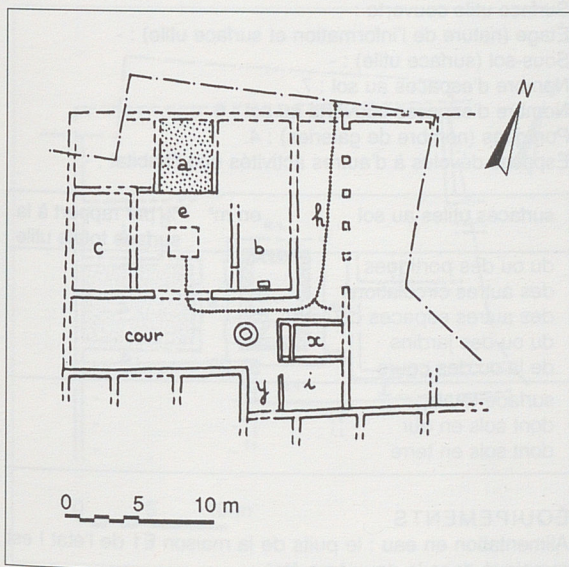
Cette maison se distingue des autres maisons du site par son plan centré autour d'un espace de circulation, de plan carré et doté en son centre d'un bassin recueillant les eaux pluviales. Cette disposition singulière du plan est due à la faible largeur de la partie résidentielle de l'habitation qui interdit un développement linéaire du plan comme en A1, B1 et C1 et qui s'accompagne d'une grande profondeur du bâtiment. Cette profondeur importante du bâtiment a nécessité un apport de lumière complémentaire.

BIBLIOGRAPHIE

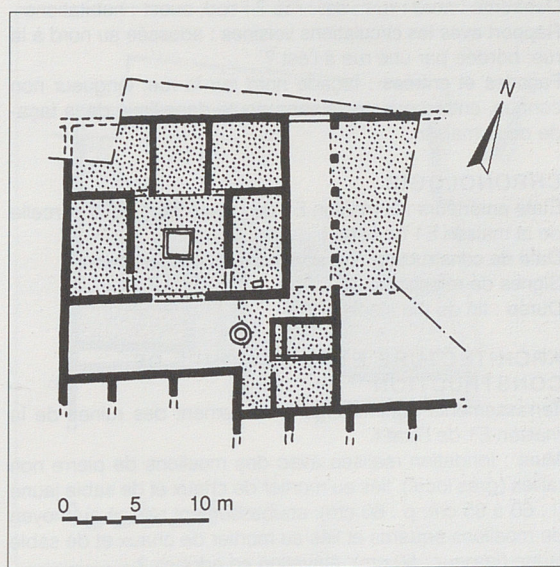
GHISDAL (M.-H.). - Rapports de fouilles des peintures murales romaines du site de la R.H.I. Saint Florent à Orange / Centre d'Etudes des Peintures Murales Romaines, 1990, 1991, 1992 (2) et 1993.

HASLER (A.). - Orange - R.H.I. Saint Florent - Tranche Viala : rapport de fouilles de sauvetage programmé du Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse, février 1993.

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.



plan des vestiges existants



plan restitué

ORANGE

Vaucluse

fiche n° 15

Saint Florent, Maison E1, état II

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : médiocre.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot nord, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 42,10 (environ).

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord : rue ; est : rue ? ; sud, ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : adossée au nord à la rue, bordée par une rue à l'est ?

Façades et entrées : façade nord sur la rue, longueur non connue, entrée principale sans doute dans l'axe de la façade de la maison.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : la maison E1 de l'état II occupe la parcelle de la maison E1 de l'état I.

Date de construction : courant du I^{er} siècle.

Signes de réfection : -

Durée : fin du III^e siècle.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : nivellement des ruines de la maison E1 de l'état I.

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés (grès local), liés au mortier de chaux et de sable jaune (l : 60 à 65 cm, p : 80 cm), soubassement réalisé au moyen de moellons équarris et liés au mortier de chaux et de sable jaune (largeur : 50 cm), élévation en adobe ?

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

sols	nombre	% surface
terre battue	-	-
béton	-	-
béton incrusté	1	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	-	-

Décor : béton incrusté de cabochons marbre noir (a).
Équipements divers : -

ORGANISATION

Plan : forme en U ?

Planimétrie interne : horizontale ?

Surface de la parcelle : -

Surface utile couverte : -

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 7.

Nombre d'espaces couverts au sol : 6.

Portiques (nombre de galeries) : 4.

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	-	-
des autres circulations	-	-
des autres espaces couverts	-	-
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	31,28	-
surface totale	-	-
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	-	-

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : le puits de la maison E1 de l'état I est employé dans le deuxième état.

Évacuation des eaux : -

Thermes : -
 Latrines : -
 Aménagements divers : -

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : -
 Bassin : -
 Autres : -

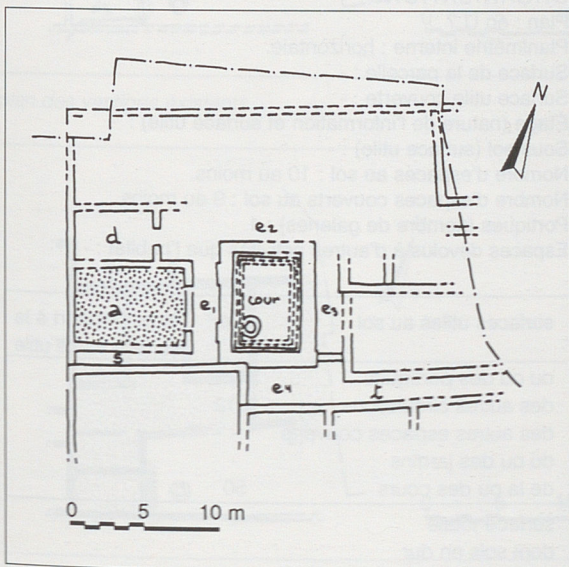
COMMENTAIRE ET COMPLÈMENTS ÉVENTUELS

Cette partie de maison, malgré son mauvais état de conservation, livre de précieux renseignements sur son fonctionnement. Nous y retrouvons la pièce de type "a" et la cour à portiques des grandes maisons telles que A et B. Ici, toutefois, c'est l'exposition qui est différente puisque "a" est ouverte vers l'est. Nous remarquons également la grande similitude qui existe entre l'organisation de son plan et celui de la maison E1 de l'état I. La faible profondeur de la parcelle a sans doute entraîné cette similitude des dispositions des plans, mais nous pouvons également identifier cette ressemblance à une sorte de filiation entre les deux maisons.

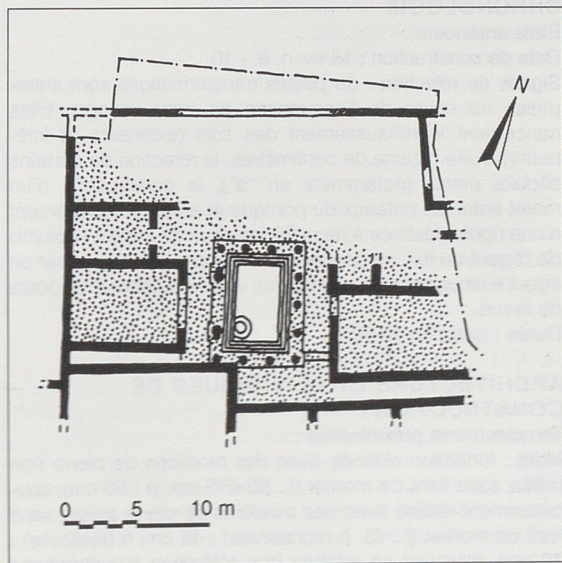
BIBLIOGRAPHIE

HASLER (A.). - Orange - R.H.I. Saint Florent - Tranche Viala : rapport de fouilles de sauvetage programmé du Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse, février 1993.

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.



plan des vestiges existants



plan restitué

ORANGE

Vaucluse

fiche n° 16

Saint Florent, Maison E2

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot nord, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,25.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : sud : rue ; nord, ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : regarde au sud la rue.

Façades et entrées : façade sud sur la rue, longueur non connue, entrée principale non connue.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : -

Date de construction : 10 av. n. è. - 10.

Signes de réfection : de petites transformations sont entreprises au cours de l'occupation de cette maison. Elles concernent le réhaussement des sols (extérieurs et intérieurs) d'une dizaine de centimètres, la réfection de certains enduits peints (notamment en "a"), la construction d'un muret entre les poteaux du portique et enfin l'aménagement d'une rigole destinée à recueillir les eaux de pluie à l'aplomb de l'égout du toit, en périphérie de la cour, prolongée par un égout évacuant les eaux pluviales vers le collecteur d'égouts de la rue.

Durée : jusqu'en 20-30.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : -

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés, sans liant de mortier (l : 50 à 55 cm, p : 50 cm), sous-bassement réalisé avec des moellons de pierre taillés, sans liant de mortier (l : 45, h (conservée) : 45 cm, h (restituée) : 70 cm), élévation en adobes (par référence aux structures de la maison B1 : éléments : l : 45 cm, L : 48 cm, e : 11 cm).

sols	nombre	% surface
terre battue	8	-
béton	-	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	1 *	-

* 1 sol de cour constitué de couches compactées de gravier, et d'une calade grossière (assimilé à un sol de terre battue pour le calcul des surfaces utiles au sol).

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

Décors : enduits peints, margelle de puits en pierre de taille (profil mouluré), base d'un portique ornemental à l'entrée de la pièce "a", également en pierre de taille.

Équipements divers : foyer dans la pièce "i".

ORGANISATION

Plan : en U ?

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : -

Surface utile couverte : -

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 10 au moins.

Nombre d'espaces couverts au sol : 9 au moins.

Portiques (nombre de galeries) : 1.

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	31,32	-
des autres circulations	6,12	-
des autres espaces couverts	-	-
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	50	-
surface totale	-	-
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	50	-

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : puits implanté dans la cour.

Évacuation des eaux : égout d'évacuation des eaux pluviales (et latrine ?), vers le collecteur d'égouts de la rue.

Thermes : -

Latrines : dans l'angle sud-ouest de la cour, une dalle de pierre, à l'endroit où la rigole de récupération des eaux de pluie devient égout enterré peut être identifiée à une latrine ?

Aménagements divers : trace rougie laissée par un brasero dans la pièce "b", et cales des pieds des lits du *triclinium*.

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : -

Bassin : -

Autres : -

COMMENTAIRE

ET COMPLÉMENTS ÉVENTUELS

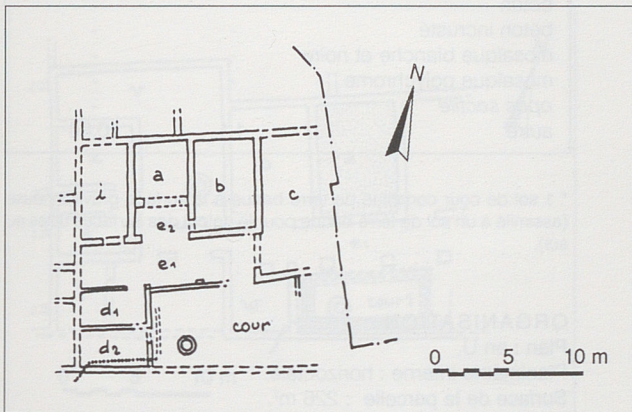
Le plan de cette maison semble différer beaucoup des autres mais là encore il s'agit sans doute de l'adaptation de l'ensemble des règles communes à une parcelle particulière. Celle-ci est en effet étroite et allongée, et occupe sans doute l'angle de l'îlot.

BIBLIOGRAPHIE

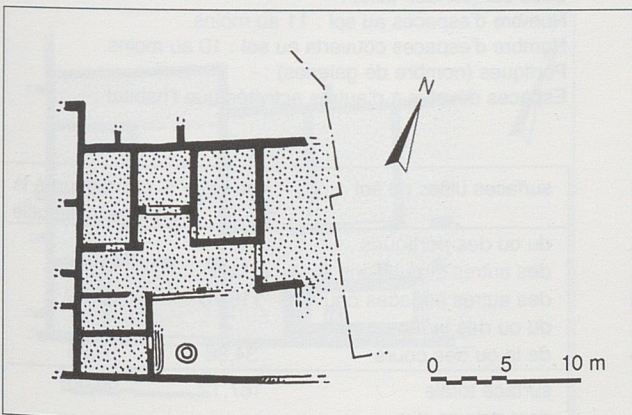
BELLET (M.-E.), BOUILLIOT (J.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital: rapport de fouilles de sauvetage programmé du Service d'Archéologie et de Liaison du Conseil général de Vaucluse, octobre - décembre 1988.

BELLET (M.-E.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital. Dans *Notes d'Information et de Liaison, Région Provence Alpes Côte d'Azur*, 1992, p. 229 - 230.

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.



plan des vestiges existants



plan restitué

ORANGE

Vaucluse

Saint Florent, Maison E3

fiche n° 17

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : bon.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot nord, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 41,25.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : sud : rue ; est, sud, ouest : habitations.

Rapport avec les circulations voisines : regarde au sud la rue.

Façades et entrées : façade sud sur la rue, longueur : 12 m environ, entrée principale restituable dans l'axe de la façade.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : -

Date de construction : 10 av. n. è. - 10.

Signes de réfection : -

Durée : jusqu'en 20-30.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : -

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés, sans liant de mortier (l : 50 à 55 cm, p : 50 cm), sous-bassement réalisé avec des moellons de pierre taillés, sans liant de mortier (l : 45, h (conservée) : 45 cm, h (restituée) : 70 cm), élévation en adobes (par référence aux structures de la maison B1 : éléments : l : 45 cm, L : 48 cm, e : 11 cm).

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

Décors : enduits peints.

Équipements divers : -

sols	nombre	% surface
terre battue	10	79,14
béton	-	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	1 *	20,86

* 1 sol de cour constitué de terre battue à la surface gravillonneuse (assimilé à un sol de terre battue pour le calcul des surfaces utiles au sol).

ORGANISATION

Plan : en U.

Planimétrie interne : horizontale.

Surface de la parcelle : 226 m².

Surface utile couverte : 132,26 m².

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 11 au moins.

Nombre d'espaces couverts au sol : 10 au moins.

Portiques (nombre de galeries) : -

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	-	-
des autres circulations	15,5	9,27
des autres espaces couverts	116,76	69,86
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	34,86	20,86
surface totale	167,12	99,99
dont sols en dur	-	-
dont sols en terre	167,12	99,99

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : puits implanté dans la cour.

Évacuation des eaux : un avaloir des eaux usées est construit dans la pièce "i". Il s'écoule vers le collecteur d'égouts de la rue.

Thermes : -

Latrines : -

Aménagements divers : foyer bâti (pièce "i").

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : -

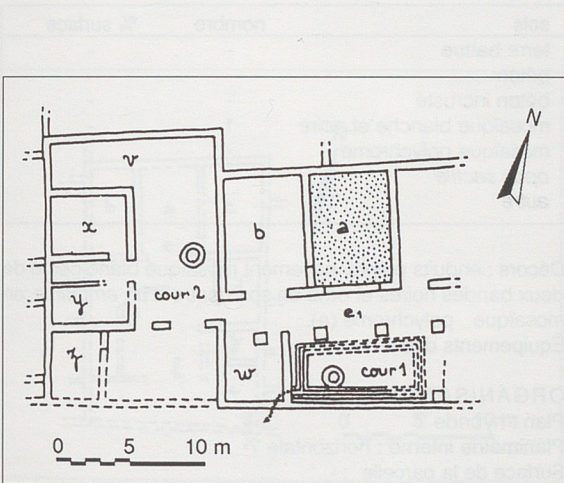
Bassin : -

Autres : -

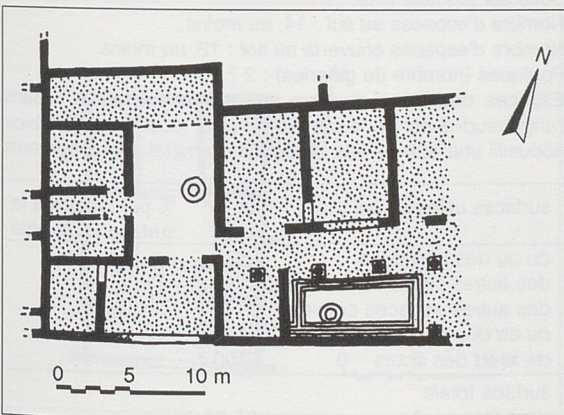
COMMENTAIRE

ET COMPLÈMENTS ÉVENTUELS

Cette maison rappelle par la disposition de son plan plusieurs autres maisons du site dont D4. Ses vestiges sont, malgré tout, très détruits.



plan des vestiges existants



plan restitué

BIBLIOGRAPHIE

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.

ORANGE

Vaucluse

fiche n° 18

Saint Florent, Maison E2, état II

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1988 - 1994, fouille de sauvetage programmé.

Responsables : M.-E. Bellet, J.-M. Mignon, A. Hasler.

État de conservation : médiocre.

Fiabilité des sources : bonne.

SITUATION

Dans la ville : quartier sud-est de l'agglomération urbaine antique.

Par rapport aux points remarquables : 200 m à l'est du centre monumental (*forum*).

Insertion dans la trame urbaine : parcelle de l'îlot nord, inscrite dans la trame urbaine modulaire.

N.G.F. : 42,10 (environ).

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : nord, ouest : habitations ; sud, est ? : rues.

Rapport avec les circulations voisines : regarde au sud la rue, bordée par une rue à l'est ?

Façades et entrées : façade sud sur la rue, longueur non connue, entrée principale non repérée.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : la maison E2 de l'état II occupe les parcelles des maisons E2 et E3 de l'état I.

Date de construction : courant du I^{er} siècle.

Signes de réfection : -

Durée : fin du III^e siècle.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : nivellement des ruines des maisons E2 et E3 de l'état I.

Murs : fondation réalisée avec des moellons de pierre non taillés (grès local), liés au mortier de chaux et de sable jaune (l : 60 à 65 cm, p : 80 cm), soubassement réalisé au moyen de moellons équarris et liés au mortier de chaux et de sable jaune (largeur : 50 cm), élévation en adobes ?

Toitures : *tegulae* et *imbrices*.

sols	nombre	% surface
terre battue	-	-
béton	-	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	1	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	-	-

Décors : enduits peints, pavement mosaïqué blanc cerné de deux bandes noires et orné en son centre d'un *emblemata* en mosaïque polychrome (a).

Équipements divers : -

ORGANISATION

Plan : hybride ?

Planimétrie interne : horizontale ?

Surface de la parcelle : -

Surface utile couverte : -

Étage (nature de l'information et surface utile) : -

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 14, au moins.

Nombre d'espaces couverts au sol : 12, au moins.

Portiques (nombre de galeries) : 2 ?

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : dans l'angle sud-ouest de la parcelle le petit local "z" paraît avoir accueilli une activité liée au travail du métal. Des fragments

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	-	-
des autres circulations	-	-
des autres espaces couverts	-	-
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	100	-
surface totale	-	-
dont sols en dur	37,23	-
dont sols en terre	-	-

de bronze, parfois ouvragés, une feuille d'or et un fragment de corail permettent sans doute de restituer l'atelier d'un orfèvre, confectionnant des éléments de décor de mobilier, ou de vêtements.

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : le puits de la maison E2 de l'état I est remployé dans le deuxième état et orne la cour de la partie résidentielle. Un nouveau puits est creusé dans la cour de la partie utilitaire de la maison.

Évacuation des eaux : une rigole en pierre est construite dans la cour de la partie résidentielle et se superpose à peu près à la rigole équivalente de l'état antérieur. Dans l'angle sud-ouest de la cour, elle s'évacue dans un égout qui rejoint directement le collecteur enterré de la rue. Un deuxième égout (très mal conservé) paraît s'évacuer à proximité de l'angle sud-est de la même cour. Il provient sans doute de la pièce la plus orientale de l'habitation ? Enfin, un troisième égout provient de la cour de la partie utilitaire de la maison, et s'évacue vers le collecteur de la rue.

Thermes : -

Latrines : -

Aménagements divers : -

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : la cour de la partie résidentielle de l'habitation semble avoir joué un rôle davantage décoratif, renforcé par le caractère ornemental du puits (monolithe mouluré, hérité de l'état I), et par le caractère décoratif de la rigole en pierre de taille.-

Bassin : -

Autres : -

COMMENTAIRE

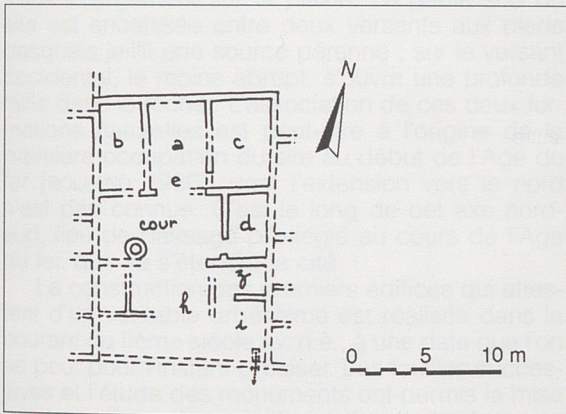
ET COMPLÈMENTS ÉVENTUELS

Cette maison de l'état II du site est construite sur les parcelles précédemment occupées par les maisons E2 et E3 de l'état I. Nous effectuerons à son sujet deux remarques. D'une part, la partie résidentielle de la maison de l'état II est reconstruite sur l'emplacement de la maison E2 de l'état I dont elle reproduit le plan, en l'agrandissant et en l'embellissant, nous invitant à restituer une filiation entre les deux bâtiments. D'autre part, le rachat de la parcelle E3 permet l'installation des locaux utilitaires de l'habitation et de locaux commerciaux, phénomène unique sur le site.

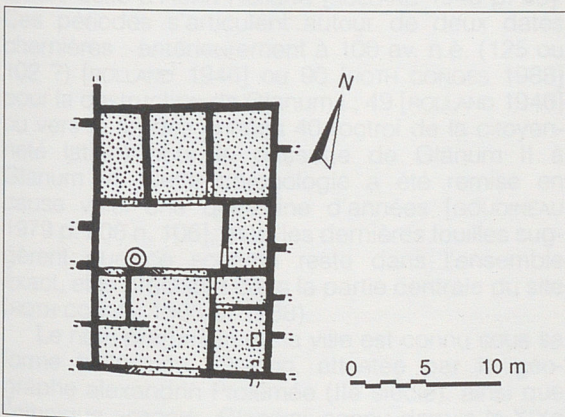
BIBLIOGRAPHIE

BELLET (M.-E.), BOUILLIOT (J.), MIGNON (J.-M.). - Orange - R.H.I. de l'Hôpital : rapport de fouilles de sauvetage programmé du Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse, octobre - décembre 1988.

MIGNON (J.-M.). - Orange antique et ordinaire, lecture et interprétation de vestiges antiques et conditions de leur insertion dans la ville contemporaine. Mémoire de Diplôme d'Architecte, sous la direction de M. J.-L. Bonillo, École d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire I.N.A.M.A., 1994.



plan des vestiges existants



plan restitué